
MONET MAG



LES SPÉCIALITÉS ARTISTIQUES EN SORTIE

Dans le cadre de leur enseignement de spécialité, une trentaine d'élèves de Tle arts plastiques et histoire des arts se sont rendus à Paris le jeudi 24 avril pour visiter plusieurs institutions muséographiques.

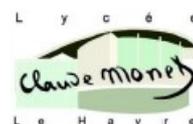
Au programme de la matinée, les collections permanentes du Musée d'Orsay (pour les plasticiens) et du Musée d'Art Moderne de la ville de Paris (pour les hida).



Les deux groupes se sont rejoints l'après-midi au Palais de Tokyo pour plusieurs expositions temporaires sous l'intitulé Joie Collective, apprendre à flamboyer

Les déplacements en train et en métro ont été financés par le lycée, la sortie étant gratuite pour les familles.

EDITO DE M.PAYEN



À chaque édition de Monet Mag, nous nous réinventons. Cette quatrième édition est le reflet d'une jeunesse engagée, audacieuse et curieuse, prête à interroger le monde qui l'entoure et à en dessiner de nouveaux contours.

Les thématiques sont encore une fois très variées : l'Art, sous toutes ses formes, s'impose comme un langage universel, une expression libre qui transcende les frontières et éclaire les esprits. La Société, elle, se métamorphose sous l'impact des luttes et des avancées, où le féminisme continue de bousculer les conventions et d'ouvrir des voies nouvelles. La Culture, essentielle, sous-tend tous ces combats. C'est à la fois une mémoire vivante mais surtout un puissant instrument de changement.

Les auteurs écrivent avec beaucoup d'énergie. Chacun de leurs articles est une invitation à penser autrement, à rêver plus grand.

Bonne lecture !

SOMMAIRE



ARTS

- Sortie à Paris (p. 03)
- MUMA (p. 20)

SOCIÉTÉ

- Information et démocratie (p. 21)
- Réseaux sociaux : désinformation et deepfake (p. 23)
- Usurpation d'identité (p. 24)
- Revenge porn (p. 25)
- Cyberharcèlement (p. 26)
- Happy slapping (p. 29)
- TikTok (p. 30)
- Négationisme (p. 31)
- Discriminations ethniques (p. 32)
- Sexualité (p. 33)



CULTURE

- Blox Fruits (p. 60)
- Webradio (p. 61)
- Nouvelles policières (p. 63)
- Festival du cinéma engagé (p. 76)
- Le Comte de Monte-Cristo (p. 77)
- Bob Marley (p. 79)

VOYAGE

- Los Angeles (p. 80)
- New York (p. 81)

ÉCOLOGIE

- L'impact de la pollution humaine sur la biologie marine (p. 82)
- Le vortex de déchets (p. 83)



FÉMINISME

- Dossier sur les droits des femmes : l'évolution des droits des femmes, les femmes importantes du féminisme, les violences conjugales, les mouvements MeToo et BalanceTonPorc, (p. 37)
- Quiz (p.58)

LYCÉE

- CVL (p. 84)
- Examens (p. 86)

REMERCIEMENTS

Directeur de publication : M. Payen (chef d'établissement)

Rédacteurs en chef : Mmes Barthomeuf et Hallé, M. Rossignol

Rédacteurs : Élèves de 2nde et 1ère MDS, 2ne GATL, 2nde 6

Les élèves de terminales arts plastiques et histoire des arts en sortie à Paris

Dans le cadre de leur enseignement de spécialité, une trentaine d'élèves de Tle arts plastiques et histoire des arts se sont rendus à Paris le jeudi 24 avril pour visiter plusieurs institutions muséographiques.

Au programme de la matinée, les collections permanentes du **Musée d'Orsay** (pour les plasticiens) et du **Musée d'Art Moderne de la ville de Paris** (pour les hida).

Les deux groupes se sont rejoints l'après-midi au **Palais de Tokyo** pour plusieurs expositions temporaires sous l'intitulé **Joie Collective, apprendre à flamboyer**

Les déplacements en train et en métro ont été financés par le lycée, la sortie étant gratuite pour les familles.

Une synthèse de la journée par Gabrielle, une élève de première spécialité arts plastiques qui accompagnait le groupe de Tle :

« Nous sommes partis à 7h du Havre en train, direction Paris pour arriver aux alentours de 9 heures. Nous avons pris le métro direction Assemblée nationale pour arriver à Orsay. Une fois sur place, il y avait une énorme file d'attente. Je pense que nous avons attendu au moins 1h pour enfin rentrer dans le musée. C'est la première fois pour moi que j'allais à Orsay. Le musée est intéressant pour son architecture mais également par les nombreuses œuvres qu'il contient. Comme **l'autoportrait de Van Gogh, l'origine du monde de Gustave Courbet**, ou encore les nombreux tableaux de Monet et d'Auguste Renoir. J'ai adoré les salles de l'impressionnisme bien qu'il y ait beaucoup beaucoup beaucoup de monde et j'ai également adoré les salles où il y avait moins de visiteurs avec des tableaux moins connus mais tout aussi impressionnants.

Ensuite, nous nous sommes dirigés vers le jardin des Tuileries pour déjeuner. Puis nous sommes allés marcher jusqu'au palais de Tokyo, un centre d'art contemporain. Moi qui ne suis pas fan de l'art contemporain, j'ai trouvé que l'exposition **Joie Collective** était vraiment cool. Cela m'a fait découvrir plus précisément l'art contemporain.

Nous sommes rentrés en métro jusqu'à la gare pour ensuite repartir en train vers 17 heures.

Cette journée était vraiment intéressante J'ai pu découvrir plein de nouvelles œuvres de nouveaux mouvements artistiques. Et merci aux professeurs pour avoir organisé et accompagné toute la journée. »

Gabrielle

Musée Orsay



« Lors de ma visite **au musée d'Orsay**, j'ai été fascinée par **La Vierge au lys d'Eugène Delaplanche**, une sculpture en marbre d'une beauté saisissante. Haute de presque deux mètres, elle impose par sa prestance et sa grandeur, tout en restant incroyablement gracieuse. Les détails, d'une précision époustouflante, témoignent d'une maîtrise technique remarquable. Le voile, les plis du vêtement, le visage serein : tout rappelle la finesse d'une statue antique. Une harmonie entre force et légèreté est dégagée par cette statue. »

Maëva





« J'ai été impressionnée par la **fresque de Gabriel Ferrier, intitulée *les 4 saisons***, qui est située au plafond du restaurant du musée. Elle représente une scène allégorique, avec des personnages féminins flottant dans un ciel doré, entourés de symboles de prospérité, de culture et d'harmonie.

Les couleurs sont douces, l'ensemble est très fluide et élégant. On sent une atmosphère apaisante, presque magique. Le fait que ce soit au plafond renforce le côté grandiose : on se sent tout petit, et en même temps porté par la beauté de ce qu'on voit.

Dès que je l'ai vue, j'ai eu un véritable choc visuel. C'est une œuvre qui n'est pas exposée dans les galeries du musée, mais qui se trouve littéralement au plafond, et c'est ce qui la rend encore plus surprenante. »

Louna

« Jeudi dernier, pendant notre sortie au musée d'Orsay, j'ai particulièrement apprécié **La Naissance de Vénus d'Alexandre Cabanel**, peint en 1863. C'est une très grande peinture qui montre la déesse Vénus allongée sur l'eau. Ce qui m'a impressionné, c'est d'abord la taille de l'œuvre, je ne m'attendais pas à voir ce tableau aussi grand en vrai. C'est très différent de les voir en vrai qu'en photo. En regardant autour de moi, j'ai aussi vu **La Naissance de Vénus un tableau mythologique de William Bouguereau** réalisé en 1879. C'est une œuvre que je connaissais déjà. Voir ces tableaux en vrai, c'était impressionnant, car on voit tous les détails et on ressent vraiment le travail de l'artiste. Ça m'a fait réaliser à quel point c'est incroyable que quelqu'un ait réussi à peindre tout ça à la main. »

Charline



Musée d'Art Moderne de la ville de Paris



Le Musée d'Art Moderne de Paris est un palais exceptionnel construit à l'occasion de l'Exposition internationale des arts et techniques de 1937. Les collections du musée comptent plus de 15 000 œuvres représentatives des grands courants artistiques des XXe et XXIe siècles. Les œuvres fauves, cubistes, l'École de Paris, les arts décoratifs de l'entre-deux guerres, constituent les points forts de la collection, enrichie d'ensembles illustrant les mouvements contemporains. Il comporte plusieurs dédiés à certains artistes comme Dufy (salle Dufy), Matisse (salle Matisse) ou le couple de Robert et Sonia Delaunay (salle 1).

« En découvrant **Portrait du docteur Girardin de Marcel Gromaire**, lors d'une visite au musée d'Art moderne de la ville de Paris, j'ai tout de suite été attiré par la sobriété et la solidité du tableau. Le personnage est représenté de manière simple, sans chercher à l'idéaliser, ce qui donne à l'œuvre une certaine ambiance. De plus ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est la façon dont Gromaire utilise des formes fortes et des couleurs sobres pour exprimer la personnalité du docteur, on ressent une impression de sérieux et de calme sur le visage abstrait de celui-ci.

De manière général j'aime les peintures de Gromaire notamment sa technique artistique qui reste simple mais suffisant pour donner une âme a ses œuvres. De plus l'utilisation de couleurs sombres donne une autre personnalité a ses œuvres, une personnalité sérieuse contrairement à d'autres tableaux avec l'utilisation de couleurs très chaudes pour donner une impression de joie et de bonheur.

Dans ses œuvres, Gromaire se contente juste de représenter la réalité qui est parfois sombre comme nous le montre son autre tableau *La guerre*. »

Adam





La Guerre, Marcel Gromaire, **1925**. Huile sur toile, 250 x 300 cm

« Nous avons pu découvrir ce tableau au musée national d'art moderne de Paris. Il a particulièrement retenu mon attention. En effet, nous l'avons étudié en classe avec notre professeur d'histoire des arts. Il met en scène un groupe de soldats dans leurs uniformes avec leurs visages squelettiques ; les personnages y sont déshumanisés. Gromaire représente ici l'horreur de la Première Guerre mondiale. Cette œuvre m'avait déjà beaucoup plu lorsque nous l'avons étudiée, par sa composition très structurée, ses couleurs froides qui accentuent l'ambiance sombre, triste et sinistre. J'ai pu voir de près les détails de l'œuvre. Cependant, je n'ai pas aimé la façon dont le tableau est installé : j'ai trouvé qu'il n'était pas mis assez en valeur dans le musée. Si l'on ne fait pas attention, on peut même passer devant sans forcément le remarquer. »

Naomie

« J'ai choisi de présenter l'œuvre *Rythme n°1* de Robert DELAUNAY. Cette œuvre m'inspire le calme et la joie avec ses formes rondes, douces et ses multiples couleurs. Comme elle est de grande taille, j'ai pu m'immerger dans le tableau et me perdre dans ses couleurs. Pour moi cette œuvre évoque le passage de la nuit au jour grâce aux différents cercles qui sont d'un côté plus noir et blanc et de l'autre multicolores. »

Marilou



Autoportrait à la tache bleue, 1996 de Georg Baselitz

« J'ai choisi cette œuvre car elle m'a tout de suite marqué par sa composition et l'intensité du message qu'elle dégage. *La Tache Bleue*, avec ses couleurs vives et ses traits et formes mystérieuses, a suscité mon intérêt.

Le visage retourné incite à une perception différente, ainsi que le bras sur son front, et surtout *la tache bleue* en dessous de son épaule, qui intrigue par son contraste avec l'œuvre et la raison pour laquelle l'artiste lui accorde tant d'importance dans son autoportrait. »

Martin

« Lors de la visite du MaM de la ville de Paris l'œuvre qui aura su le plus retenir mon attention c'est la **Fée Électricité**. La *Fée Électricité* est une œuvre monumentale de 250 panneaux réalisée par **Raoul Dufy** et exposée au MaM. On y voit près de 180 grandes figures du monde, des dieux grecs aux physiciens du 20^e siècle. Elle a été commandée par la compagnie parisienne de distribution de l'électricité et la mairie de Paris dans le cadre de l'Exposition Internationale des Arts et Techniques de la vie Moderne de 1937. Elle sera ensuite reprise et exposée dans le cadre de l'Exposition Universelle de 1937. J'ai trouvé cette œuvre très belle dans ses couleurs et ses représentations, elle capte vraiment le regard et retrouver les personnalités que l'on peut connaître dessus est vraiment plaisant et permet de s'immerger mieux au sein de l'œuvre, de même pour ses dimensions. Mais elle est aussi monumentale dans sa conception. Le fait que cette œuvre soit si grande donne presque vie, grâce aux couleurs à la communauté scientifique de ces derniers siècles qui ont grandement fait avancer la science. »

Guillaume

« Durant notre sortie à Paris, nous avons pu visiter le Musée d'Art Moderne. L'œuvre qui m'a le plus marqué est celle de Raoul Dufy s'appelant *Fée électricité* réalisée en 1937, pour l'exposition universelle. C'est avant tout la taille de ce tableau qui m'a impressionné : L'œuvre se compose de 250 panneaux de 200 x 120 cm disposés en forme de U. La taille imposante de ce tableau nous plonge complètement dans l'œuvre. De même, j'ai trouvé que la « fée électricité » rompait complètement avec les autres œuvres du musée. Les autres étaient plus froides et plus sombres, ainsi que beaucoup plus petites. Le parcours du musée se finit sur cette œuvre, c'est très inattendu et surprenant.

La deuxième chose, m'ayant beaucoup marqué est l'utilisation de toutes les couleurs. Elles ne servent pas simplement à décorer : elles donnent vie à l'électricité, qui est pourtant une énergie invisible. Grâce à des tons vifs, lumineux et variés, Dufy réussit à faire ressentir le mouvement, la lumière et l'enthousiasme pour le progrès. Cela rend alors le tableau vivant et très immersif. Par ailleurs, des tablettes étaient à disposition afin d'animer le tableau sur l'écran.

Ce qui était également intéressant dans cette œuvre, c'était son contenu : *La Fée Électricité* retrace l'histoire de l'électricité depuis l'Antiquité jusqu'aux innovations du début du XX^e siècle. Sous le regard des dieux de l'Olympe, l'œuvre met en scène une centaine de savants et inventeurs, illustrant les avancées scientifiques et techniques liées à l'électricité. »

Armelle



« Durant la sortie réalisée à Paris le 24 avril 2025, nous avons visité le Musée d'Art Moderne de Paris ainsi que le Palais de Tokyo. Parmi toutes les œuvres (*Prismes électrique*, Sonia Delaunay; *L'équipe de Cardiff* de Robert Delaunay; *La guerre de Gromaire...*) et expositions (*Alphabeta Sigma*, Rammellzee; *Joie collective- Apprendre à flamboyer* !) vues, celle qui m'a le plus interpellé et aimé est l'œuvre *La fée Électricité* de Raoul Dufy. Cette œuvre dispose de sa propre pièce, c'est une composition de 600 m² qui déploie l'histoire de l'électricité depuis les premières observations jusqu'aux réalisations les plus concrètes et modernes. Raoul Dufy a disposé les portraits de plusieurs savants et inventeurs ayant contribué au développement de l'électricité (Marie Curie, Watt, Thalès...), Le peintre y mêle également la mythologie et ses allégories. On retrouve les dieux de l'Olympe tels que Zeus ou encore Iris, messagères des dieux. En plus d'être impressionnant par sa taille, *La fée Électricité* est d'une grande innovation technique ; Raoul Dufy a réalisé ce projet en moins d'un an grâce à une technique mise au point par le chimiste Jacques Marroger qui rend la matière picturale transparente. En bref, *La fée électricité* a été une découverte pour moi et m'a énormément plu par ses couleurs, par ce qu'elle représente et bien sûr par la taille imposante toute en rotondité. »

Chloé



Palais de Tokyo

Le Palais de Tokyo proposait trois expositions temporaires que les élèves ont visité librement.

« Joie Collective – Apprendre à flamboyer ! »

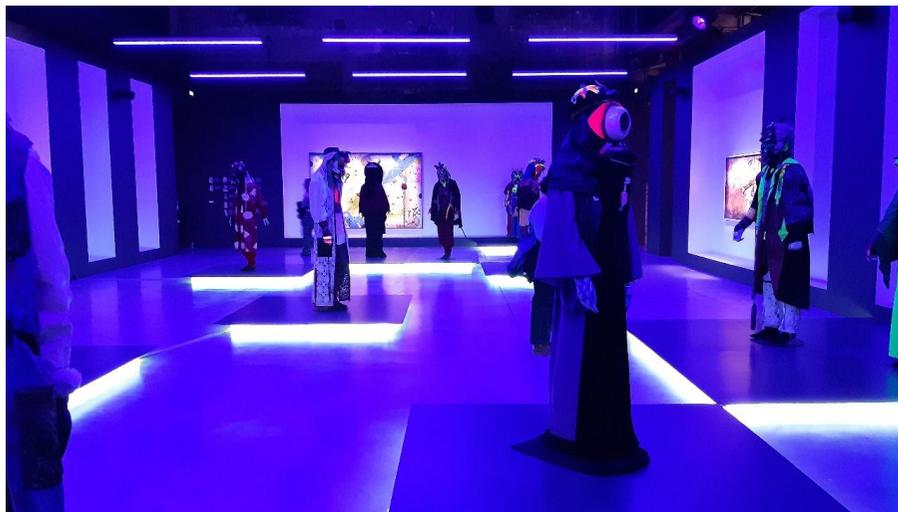
Cette exposition célèbre nos manières de créer du commun et de s'organiser collectivement. Par des situations et œuvres interactives ainsi qu'une série d'évènements au sein du projet, l'exposition prend la forme d'un lieu de sociabilité valorisant la participation et l'expression créative des artistes et du public.





« Alphabeta Sigma(face A) » de Rammellzee,

Cet artiste new-yorkais pluri-disciplinaire, qui fut un compagnon de route de Jean-Michel Basquiat à ses débuts, a développé un surprenant imaginaire futuriste et guerrier décliné sous différentes formes. Graffiti artiste, plasticien, musicien, rappeur, performer, philosophe : Rammellzee est un des grands oubliés de l'aventure hip-hop dont il a accompagné les prémices.



« Cet exosquelette inspiré des « mechas » japonais, sur une structure le faisant tourner sur lui-même, est à la fin du parcours de l'exposition. Il est inspiré des armures samouraï. Plus on regarde la sculpture plus on remarque la richesse de détails et d'objets qui la composent ce qui la rend encore plus impressionnante. Comme suspendu en pleine action les sons et lumières nous suggèrent qu'il va se remettre à bouger. J'ai particulièrement apprécié le travail plastique de l'artiste ; sachant que c'est un costume qu'il enfile à l'occasion de performances. »

Suzanne

« Quelque part dans la nuit, le peuple danse » de Raphaël Barontini

Raphaël Barontini, né en 1984 à Saint-Denis, s'attache à revisiter les représentations traditionnelles du pouvoir et les récits historiques. Ses créations, qui allient peinture, sérigraphie et impressions numériques, questionnent les représentations classiques et célèbrent une histoire plurielle.



« Cette robe créée par **Raphaël Barontini** et exposée au palais de Tokyo pendant l'exposition ***Quelque part dans la nuit, le peuple danse*** a particulièrement attiré mon attention à travers plusieurs éléments. Tout d'abord son aspect technique. Cette œuvre était très impressionnante et imposante notamment en raison de l'utilisation d'une crinoline qui permet à la jupe de prendre du volume. Mais aussi grâce à l'utilisation des plumes métalliques installées à l'arrière de l'œuvre. Dans cette exposition, de nombreux éléments extérieurs aux robes ont été utilisés pour les mettre en valeur comme dans le cas de ces plumes mais aussi de drapeaux.

Cette œuvre semble être un mélange de haute couture et d'arts visuels permettant de créer une silhouette baroque modernisée. Le portrait imprimé et les plumes métalliques créent alors une impression futuriste et théâtrale rappelant un costume scénique. Le but de cette œuvre était de mettre en valeur les histoires plurielles à travers des styles vestimentaires différents et l'histoire d'Haïti. »

Damien





« Les œuvres de Raphaël Barontini sont exposées au Palais de Tokyo dans le cadre de l'exposition temporaire *Quelque part dans la nuit, le peuple danse*. Cette exposition m'a particulièrement marqué et fasciné, j'ai trouvé vraiment intéressant le fait de baser son exposition sur l'histoire et sur les héros de l'indépendance d'Haïti.

Cette exposition nous a donc permis d'approfondir nos connaissances sur l'histoire d'Haïti et j'ai été très intriguée par le mélange de matériaux et de tissus utilisés autant pour les tenues que pour les tableaux et textiles.

Mais ce qui m'a le plus marqué c'était cette robe rose, elle m'a paru venir tout droit de la royauté de par ses finitions, les effets dorés. Cette tenue peut faire penser à celle d'une reine, une personnalité importante dans l'histoire d'Haïti, porteuse d'une grande prestance. »

Julya

Gabrielle

MUSÉE D'ART D'ANDRÉ MALRAUX



Le Muma se situe au 2, Boulevard Clemenceau 76600 Le Havre.

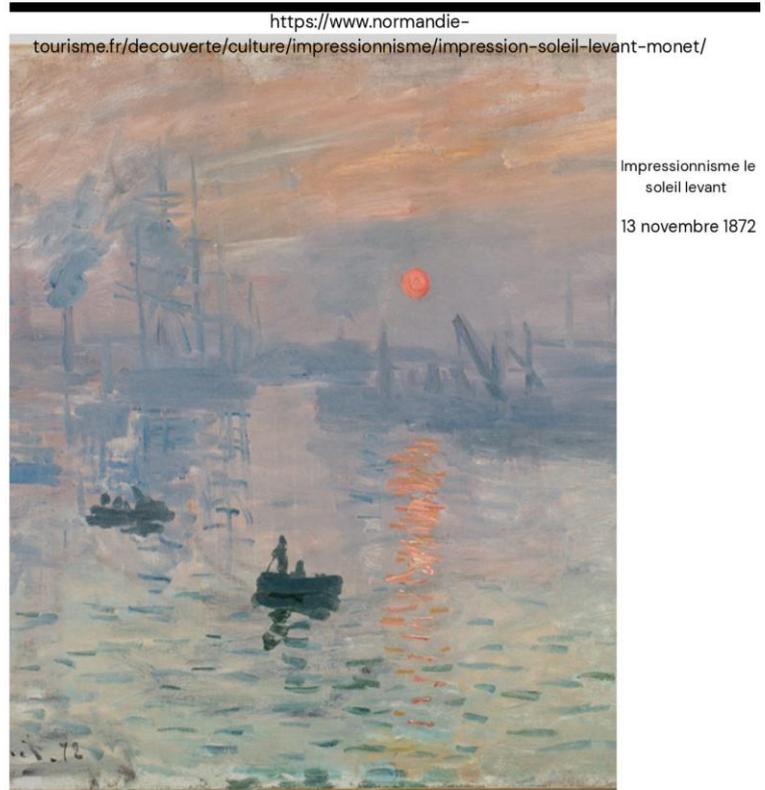
Il se situe au bord de la mer et le Havre lui offre une architecture entièrement dédiée à l'espace et à la lumière.

Le musée possède la plus riche collection de peintures impressionnistes, il a été nommé à l'honneur d'André Malraux et a été ouvert en 1961.

Nous sommes partis au musée Muma dans le cadre scolaire suite à notre matière Chef d'Œuvre sur lequel nous travaillons sur le thème "Les 150 ans de l'impressionnisme".

Description de la visite

Au début de la sortie nous avons pu faire un tour du musée tous seuls et après une guide est venue faire la visite et nous parler de différents tableaux de différents styles. Nous avons commencé par voir un tableau normal qui représentait une tempête en pleine mer avec des personnes sur leur bateau, on voyait très bien tous les détails. Ensuite elle nous a plutôt montré des tableaux fait par des peintre impressionnistes, les tableaux représentaient des paysages. Elle nous a aussi expliqué que John Constable a été le peintre à avoir quitté son atelier pour aller peindre en pleine air. Mon tableau préféré est celui de Claude Monet qui représente un paysage fait juste avec des points, les détails étaient très précis.



Faire des sorties au musée peut permettre de nous donner de la culture générale. Ce que j'ai retenu de cette sortie : L'impressionnisme est apparu grâce à un peintre qui est sortie de son atelier pour peindre en pleine air.

Information et démocratie

Au sein du lycée, les classes de secondes MDS et GATL ont assisté à une intervention du **CEMEA** sur les médias et l'information qui s'est déroulée sur deux séances.

Dans une première séance, nous avons parlé des réseaux sociaux, des impacts des haters et des arnaqueurs sur les utilisateurs, des théories du complot et nous avons répondu à un quiz anonyme. Les réseaux sociaux sont des plateformes sur internet qui permettent de partager des informations à d'autres via des messages, des vidéos, des photos ou encore des messages vocaux. On peut y publier des choses qui pourront être vu par plusieurs utilisateurs. Ils sont d'une grande aide pour pouvoir être connectés.

Cependant, certaines personnes avec de mauvaises intentions utilisent ces réseaux afin de partager de la haine, du harcèlement vers d'autres utilisateurs. C'est ce qu'on appelle le **cyber harcèlement**. D'autres utilisent ces réseaux pour arnaquer et pirater ces usagers. Il faut donc faire très attention aux cyber harceleurs et aux arnaqueurs.

Ces réseaux sont organisés par des algorithmes qui proposent du contenu possiblement aimé de l'utilisateur. Ils influencent les personnes grâce à ça. Plus une personne va regarder une vidéo d'une certaine information, l'algorithme va proposer encore plus de vidéo à ce sujet.

Comme les contenus proposés sont très différents, les gens partageant les même contenus, forment des groupes et proposent des théories sur plusieurs évènements. On appelle cela les **théories du complot**. Plus de contenu est publié, plus les théories seront renforcées. Cela ne veut pas dire pour autant que celles-ci soient vraies.

Nous avons terminé cette séance avec un sondage anonyme qui a été étudié et repris comme présentation dans la seconde séance.



Dans la seconde séance, nous avons étudié nos résultats au quiz et avons parlé des **intelligences artificielles**.

D'après le sondage, donc de nos réponses, les sites d'information les plus

utilisés sont « HugoDecrypt » et le réseau social Tiktok. Environ 73% des élèves ayant répondu à cette question utilisent les réseaux comme moyens d'information contre 33% qui s'informent via la télévision.

Les théories du complot qui reviennent souvent sont : la Terre plate, Hitler/ Mickael Jackson/ XXX Tentation serait toujours en vie, les illuminati, les reptiliens et les faux alunissages.

Les risques inquiétant qui reviennent le plus souvent dans le sondage sont : les escroqueries (42%), les virus informatiques (40%), le harcèlement (38%), l'utilisation de données personnelles (36%), les propos racistes (33%)...



Les intelligences artificielles sont de plus en plus présentes dans notre quotidien, que ce soit pour nos tâches quotidiennes, pour les devoirs ou même pour le travail.

Voici une liste de quelques IA :

Chat GPT, le Chat, Gemini, Siri, Alexa, l'assistant Google, Cortana, Copilot, My AI, Claude, Watson, Perplexity IA, Meta IA, Alpha go...

Parmi toutes ces IA, il y a les IA génératives comme chat GPT, qui génère quelque chose, et il y a IA comme Siri qui est réservée à un certain groupe d'utilisateur.

Nous avons vu la différence entre les images générées par IA et les vraies images.

Nous avons terminé cette intervention avec quatre dates à retenir qui jouent un rôle essentiel dans l'importance des médias et de l'information, dans la liberté d'expression. Ces dates sont en **1789** avec la Déclaration des droits de l'homme, en **1881** avec les droits de la presse, en **1905** avec la séparation de l'église et de l'Etat et l'instauration de la Laïcité en France.

Emy, élève de 2MDS

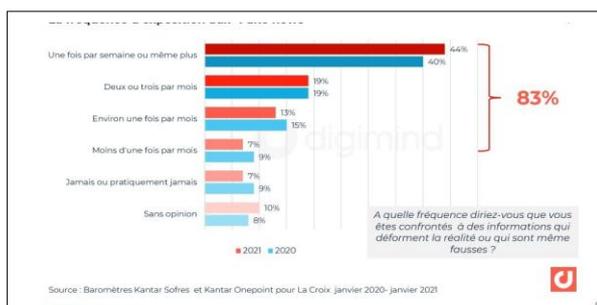
Réseaux sociaux : la désinformation et les deepfakes sont de plus en plus présents sur le web

Les réseaux sociaux sont très présents dans nos vies mais ils ne sont pas toujours bien utilisés et certains propagent des deepfakes. Les utilisateurs cherchent à s'en éloigner.

Les réseaux sociaux font maintenant entièrement partis du quotidien de beaucoup de français, malheureusement ils font désormais l'objet de beaucoup de désinformations, deepfakes se sont énormément multipliés ces dernières années notamment à cause du développement de l'intelligence artificielle. Les deepfakes sont des truquages vidéos générés par l'IA. Ces programmes informatiques sont aujourd'hui très perfectionnés et capables de générer des images, des vidéos ou des audios très réalistes. Mais sommes-nous capables de différencier les vraies informations des fausses ?

Le taux d'exposition aux fake news

Les fausses informations sont dorénavant très présentes sur le web, 83 % des Français disent être confrontés à des fake news en 2020 et 2021. 44 % des Français disent être exposés une fois par semaine voire plus à des fausses informations en 2021, c'est quasiment la moitié de la population ce qui est un nombre très important. A l'opposé il n'y a que 7 % de la population qui dit ne jamais y être confrontés, ce qui est un chiffre très faible.



Fréquence d'exposition aux « Fake news »

Témoignage de victimes

Les victimes de désinformation sont nombreuses, effectivement nous sommes tous, tous les jours exposés aux fake

news mais voici un exemple de victime : Anne 53ans a été victime de deepfakes. En effet quelqu'un lui envoyait des messages en se faisant passer pour Brad Pitt, c'était en réalité des escrocs qui ont réussi à lui dérober 830 000€. Il faut donc faire très attention puisqu'il existe de nombreuses arnaques destinées à récupérer de l'argent !

La propagation des fake news

Elles se propagent plus rapidement que les vraies informations. En effet une étude du MIT révèle qu'en moyenne les fausses informations ont 70 % de probabilités en plus d'être partagées sur les réseaux par rapport aux réelles informations. Par exemple les deepfakes sur les célébrités deviennent virales et prennent de l'ampleur alors que ce sont des rumeurs. Sur les réseaux sociaux on retrouve beaucoup de deepfakes notamment sur les présidents de différents pays comme avec Donald Trump, Emmanuel Macron ... Ces deepfakes peuvent semer le doute et causer des problèmes à leur victime.

Les conséquences juridiques

Selon l'article 322-14 de la loi les peines encourues pour la création de fake news ou deepfakes est punie de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende.

Les Français veulent se protéger des fausses informations

Certains français essayent aujourd'hui de diminuer leur temps d'exposition aux différentes informations publiées sur les réseaux sociaux qui ne sont pas toujours vraies. De plus pour lutter contre cela de nombreuses associations existent comme Lumières sur infos, une association de journalistes qui luttent contre cela.

Léna Bertault et Lina Delamare 2°3

ENQUÊTE
NUMÉRIQUE

S&S NEWS

SPECIAL
EDITION

DANGER ALERT

IDENTITÉ VOLÉE : LES DANGERS CACHÉS DES RÉSEAUX SOCIAUX

L'USURPATION D'IDENTITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'usurpation d'identité est un problème qui touche de plus en plus de personnes. Cela consiste à utiliser les informations personnelles d'une autre personne pour créer un faux profil et tromper ou nuire. Nous allons voir en profondeur ce qu'est l'usurpation d'identité?

TÉMOIGNAGES DE VICTIMES

En 2018, l'artiste **Christine and the Queens** a été victime d'usurpation d'identité sur Instagram et Twitter. Des personnes ont créé de faux profils en son nom et ont parlé à ses abonnés, ce qui a causé de la confusion et de l'inquiétude.

En 2019, l'influenceur **James Charles** a aussi été victime de ce problème. Des faux comptes ont utilisé ses photos, et certains de ses abonnés ont été arnaqués avec des événements et des produits qui n'existaient pas.



Source inconnue

LES CONSÉQUENCES LÉGALES

L'usurpation d'identité sur les réseaux sociaux est un crime en France. Selon l'article 226-4 du Code pénal, cela peut entraîner jusqu'à 5 ans de prison et une amende de 75 000 euros. Si l'usurpation est utilisée pour commettre une fraude, les peines peuvent être encore plus sévères.

QUE FAIRE EN CAS DE VICTIME ?

Il faut éviter de partager trop d'infos personnelles en ligne. Si on est victime d'usurpation d'identité, il faut signaler les faux profils et porter plainte si nécessaire. Il existe différentes plateformes qui permettent de nous aider comme le site: cybermalveillance.gouv.fr

DANGER ALERT! ✖ SARA AND SARA ✖ DANGER ALERT!

REVENGE PORN

LE REVENGE PORN QU'EST CE QUE C'EST

Le revenge porn, est l'action de faire "tourner des nues", partager des photos d'une personne nue dans le but de l'humilier.



PEINE ENCOURUE

ARTICLES 226-1 et 226-2 :
2 ans d'emprisonnement
et 60 000 € d'amende

HARCELEMENT,
HUMILIATION...

LE REVENGE PORN
PEUT MENER A UN
CYBERHARCELEMENT
QUI PEUT MENER
JUSQU'AU SUICIDE
DE LA VICTIME

DROIT A L'OUBLI

SUR MICROSOFT OU
GOOGLE MON PEUT
REPLIR LE FORMULAIRE
DU DROIT A L'OUBLI
POUR EFFACER LES
PHOTOS DE NOUS QUI
TOURNENT

LUCAS, 17 ANS

" On a la boule au ventre dès que l'on rentre chez soi parce qu'on n'imagine pas ce qu'ils diraient s'ils voyaient ça"

30 18

NUMERO D'APPEL

e-Enfance

STOP CYBERHARCELEMENT

un acte agressif,
intentionnel, perpétré par
un individu ou un groupe
aux moyens de courriels,
SMS, réseaux sociaux, jeux
en ligne

222-33-2-2 du Code pénal

Si tu es victime ou
témoin, parles-en ! Le
silence n'est pas une
option!

Peine

une amende et/ou d'une peine
d'emprisonnement inférieure à
10 ans

LOL



#*&^% ^\$*&
^% % 😡 !!!
&^@##\$^%@

Hate you!..



Stupid... 😞😞

&\$%#@^@&#\$



You!...



3018

Le cyberharcèlement : un problème récurrent pour les utilisateurs sur les plateformes médiatiques

Dans un monde où les réseaux sociaux sont de plus en plus présents et utilisés, les utilisateurs et en particulier les jeunes, font face à des problèmes de plus en plus fréquents qui ont des répercussions dévastatrices et alarmantes sur la santé mentale et le comportement ; comme le cyberharcèlement. C'est un phénomène dangereux qui reflète une communication numérique non contrôlée. C'est pourquoi il est important de prendre des mesures drastiques et ceci rapidement.

Le cyberharcèlement est une branche du harcèlement, qui consiste à l'envoi de messages violents, portant atteinte au receveur sur une longue période, notamment et principalement via les réseaux sociaux. De nos jours, de nombreuses personnes sont victime du cyberharcèlement, plus ou moins violemment : que ce soit par des commentaires désobligeants, des insultes ou moqueries par message... Nous allons donc voir à quel point le cyberharcèlement est dangereux pour les jeunes utilisateurs.

Témoignage : une jeune fille harcelée à cause de sa réussite scolaire

« L'an dernier, j'étais en 3e. À la rentrée, des élèves ont créé comme d'habitude un groupe de classe sur Snapchat. Et d'office, l'un des "leaders" de la classe a écrit : "L'intello a Snap ?" »

L'intello, c'est moi. Et oui, j'ai Snap. Visiblement, ça ne l'arrangeait pas. Dès que quelqu'un m'a invitée sur le groupe, plus personne n'a envoyé de message. Après ça, lui et sa bande ont commencé à se moquer de moi en cours. Ils m'imitaient, se moquaient de mon style parce que j'avais de bonnes notes.

Pour avoir la paix, j'ai essayé d'être la plus discrète possible : je participais moins en

classe, je m'habillais de façon neutre. Mais il y avait toujours un truc !

Dans ma tête, je me disais que ça allait passer, qu'il fallait que je tienne bon, qu'une fois au lycée, je ne les verrais plus. Sauf qu'en milieu d'année, une fille de ma classe m'a révélé qu'un second groupe Snap avait été créé et que ses membres avaient donné pour consigne de ne surtout pas m'ajouter. Elle m'a fait lire plusieurs de leurs messages...

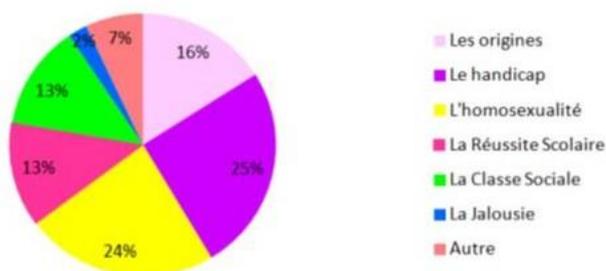
Sur ce groupe de classe parallèle, ils étaient en roue libre et passaient leur temps à me critiquer. Ils disaient que je faisais mon intéressante et que j'avais écrit une lettre au principal pour changer d'établissement... Bien sûr, c'était complètement faux.

Mes harceleurs ont su que j'avais découvert l'existence de ce groupe caché parce que j'ai fini par parler de mon mal-être à mes parents et à la CPE du collège. Ils ont été convoqués, certains ont même été exclus... Ces sanctions n'ont rien changé. Au contraire, leur violence est montée d'un cran. Ma mère a insisté pour que je porte plainte mais je n'ai pas voulu. J'avais envie de tirer un trait sur cette histoire.

Cette année, j'ai fait ma rentrée en 2de dans un lycée d'une autre ville. Peu à peu, je reprends confiance en moi. J'arrive, par exemple, à porter les chemisiers que j'aimais trop avant ou à lever la main en cours sans avoir peur. »

Ce témoignage montre que même en ayant de bons résultats scolaires, on peut se faire harceler car certaines personnes vont tout le temps trouver quelque chose à redire, quoi qu'on fasse. C'est ce que l'on appelle de la méchanceté gratuite. Et il y a malheureusement beaucoup de personnes, et des jeunes principalement, qui en sont victime.

Ces violences et maltraitances peuvent vous toucher pour n'importe quelle raison et à n'importe quel âge



<https://www.vaudfamille.ch/data/dataimages/Upload/harcelement-scolaire-2.jpg>

En effet, nous pouvons constater que la majeure partie du harcèlement à l'école et des moqueries se portent sur les handicap et l'homosexualité ; environ 25% chacun. De même que pour les origines, la réussite scolaire et la classe sociale. Ce sont donc dans la majeure partie des cas, que toutes ces caractéristiques propres à chacun sont la source de harcèlement qui ne devraient pas l'être car tout le monde est différent.

Et bien sûr, le harcèlement tout comme le cyberharcèlement peut être subi à l'école, au travail, au sport, sur les réseaux sociaux, en famille, etc.

Les solutions pouvant être appliquées en cas de cyberharcèlement : comment réagir ?

Tout d'abord, la solution la plus simple est d'en parler, de ne pas garder tout pour soi ; et à n'importe qui pourvu que ce soit quelqu'un de confiance : un parent, ami, professeur...

Si les violences se passent dans le cadre scolaire, une solution radicale à envisager serait de changer d'établissement, ou bien de se confier à un membre de l'éducation.

Mais très important, il ne faut surtout pas rester cloîtré dans son coin et s'éloigner du monde. Entourez-vous de personnes de confiance et il existe un numéro d'urgence que vous pouvez appeler si vous ne voulez pas en parler autour de vous : c'est le 30 18, un numéro national disponible tous les jours.

Voici les peines encourues en cas de délits graves, qui sont considérés comme du cyberharcèlement :

- **L'injure ou la diffamation publique** (article 32 de la Loi du 29 juillet 1881): délit passible d'une amende de 12 000 euros.
- **L'atteinte au droit à l'image** (articles 226-1, 226-2, 226-2-1 du Code pénal): porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.
- **La diffusion de contenu à caractère pornographique d'un mineur** (article 227-23 du Code pénal): délit passible de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.
- **L'usurpation d'identité** (article 226-4-1 du Code pénal): le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données personnelles est puni d'un an

d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Pour le harcèlement de façon concrète, moqueries répétées de façon violente, la peine maximale est de 3 ans de prison,

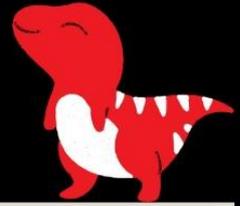
ainsi qu'une amende de 45 000 € si la victime est mineure, atteinte d'une maladie, ou si il y a eu une interruption de travail de plus de 8 jours.

Milo Dupont Lemmonier & Jil Cantin



HAPPY SLAPPING

L'HAPPY SLAPPING EST UNE
PRATIQUE QUI CONSISTE A
FILMER DES AGRESSIONS



ARTICLE 222-33-3 DU CODE PÉNAL :
LE FAIT DE DIFFUSER
L'ENREGISTREMENT DE TELLES
IMAGES EST PUNI DE CINQ ANS DE
PRISON ET DE 75000 EUROS
D'AMENDE



APPELER LE 3018

SI VOUS VOYEZ CES VIDÉOS SIGNALEZ-LES



VATINE--JARRY NOAM
PILLET LORENZO

2ND6

TIKTOK LA PLATEFORME QUI RÉINVENTE LE DIVERTISSEMENT

Tiktok est une application divertissante mais aussi culturelle et peut permettre d'apprendre diverse choses à tout âge.



Nous regardons des vidéos courtes mais qui prennent énormément de notre temps.

Tiktok a généré plus de 1,7 milliard d'utilisateurs en 2022, qui sont âgés de 13 ans à 24 ans.

Le fondateur de Tiktok se nomme Zhang Yiming. En septembre 2016, il décide d'ouvrir Tiktok à tout public.

Tiktok fait des ravages sur notre génération. Tiktok est une application avec des vidéos assez courtes qu'on appelle des shorts.

Tiktok peut permettre de s'instruire ou d'apprendre avec des petits cours publiés par des professeurs ou alors des personnes expérimentées.

Khaby Lame est le tiktokeur le plus connu avec 163 millions d'abonnés, suivi de Charlie Damelio danseuse sur Tiktok avec 157 millions d'abonnés.

Tiktok permet d'avoir des gros revenus il suffit juste d'avoir 10 000 abonnés.

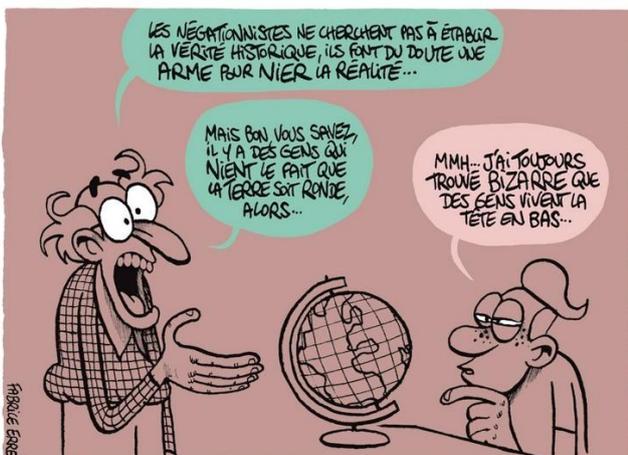
Kayss et Lamine

Le négationnisme en ligne : une menace persistante à l'ère numérique

Le négationnisme est omniprésent, en particulier sur internet et induit de nombreuses personnes en erreur. Quelle menace le négationnisme représente-t-il ? Quelles conséquences peut-elle entraîner ?

Le négationnisme, cette forme insidieuse de révisionnisme historique consistant à nier des faits établis comme les génocides ou la Shoah, trouve un nouvel écho sur les réseaux sociaux. Malgré les efforts de sensibilisation, ce fléau persiste et prolifère sous diverses formes.

(CAIRNINFO/Le négationnisme sur Internet - Genèse, stratégies, antidotes/12/2020)



(Réseau CANOPE/Législation et négationnisme : une spécificité française ?)

Les négationnistes emploient plusieurs stratégies :

- **Publications fallacieuses** : contenus niant l'existence ou l'ampleur de certains événements.
- **Minimisation des faits** : présenter des crimes comme exagérés.
- **Attaques pseudo-scientifiques** : délégitimer les recherches historiques.
- **Contenus viraux** : mèmes banalisant ces messages.

Les plateformes numériques offrent un terrain fertile à cette propagation. Les algorithmes favorisent souvent les contenus négationnistes, tandis que la modération tardive permet à ces discours de circuler largement.

Un exemple de ce qu'il ne faut pas faire :

Jean-Marie Le Pen, avec ses propos révisionnistes et négationnistes, a souvent tenté de minimiser l'horreur de la Shoah. En affirmant que les chambres à gaz étaient un « détail » de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, il s'attaque à la mémoire des victimes et à la vérité historique. De tels propos ne sont pas seulement erronés, ils sont dangereux. Ils nourrissent l'antisémitisme et falsifient les faits pour manipuler les consciences et minimiser un génocide qui a défiguré l'humanité. En niant la réalité des souffrances endurées, Jean-Marie Le Pen ne fait pas seulement offense à la mémoire collective, mais il contribue à la propagation de la haine et de l'ignorance.

Les conséquences sont graves : au-delà de l'atteinte à la mémoire historique, ces discours menacent la cohésion sociale et légitiment potentiellement de nouveaux actes haineux.

Face à cette menace, plusieurs réponses sont nécessaires :

- **Responsabilisation des plateformes** : renforcer la modération.
- **Education aux médias** : développer une capacité critique chez les jeunes.
- **Poursuites judiciaires** : appliquer rigoureusement les lois.
- **Valorisation** des contenus fiables : encourager la diffusion de sources vérifiées.

La lutte contre le négationnisme en ligne requiert une mobilisation collective. Citoyens, institutions et plateformes doivent unir leurs forces pour préserver la vérité historique et la mémoire des victimes.

En France, **le négationnisme est considéré comme un délit** depuis l'adoption de la loi Gayssot en 1990. Cette loi a introduit **l'article 24 bis dans la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse**, qui stipule que la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité, tels que définis par le statut du Tribunal militaire international de Nuremberg, **est punie d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (légifrance)**

Téo BOUVIER et Valentine MUTEL

Les discriminations ethniques à travers le monde



(Marco Longari / AFP / octobre 2001)

Les Discriminations Ethniques et le Génocide des Tutsis au Rwanda

Les discriminations ethniques sont l'une des formes les plus destructrices au sein des sociétés humaines. Lorsqu'elles sont utilisées pour justifier des violences, elles peuvent engendrer des tragédies de grande ampleur. Le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, où environ 800 000 personnes ont été exterminées en seulement cent jours, reste un exemple marquant des conséquences de ces discriminations.

Les Origines des Tensions Ethniques

Les tensions entre Hutus et Tutsis, qui ont conduit au génocide, remontent à l'époque coloniale. Sous l'administration belge, une hiérarchie ethnique a été mise en place, favorisant les Tutsis, considérés comme plus "proches des Européens". Cette situation a laissé un sentiment d'injustice parmi les Hutus, majoritaires mais marginalisés, et a posé les bases de conflits violents. (Source : LE MONDE / Qu'est-ce qui a mené au génocide des Tutsis au Rwanda ? Comprendre en trois minutes / avril 2024)

Les Cent Jours de Terreur

Le 6 avril 1994, l'assassinat du président a servi de déclencheur à une vague de massacres systématiques. Les milices Interahamwe (milices Hutus), soutenues par l'armée, ont organisé des tueries de masse. Des voisins se sont retournés contre leurs voisins, des familles entières ont été exterminées et les églises où les Tutsis cherchaient refuge sont devenues des lieux de carnage. (Source :BBC / Rwanda genocide: 100 days of slaughter / avril 2019)

La Réponse Internationale

Malgré des preuves évidentes de ce qui se passait, la communauté internationale a tardé à réagir. Les Nations Unies, bien qu'informées de l'ampleur des massacres, n'ont pas renforcé leur présence au Rwanda et ont retiré une grande partie de leurs troupes. Cette inaction reste une honte pour de nombreuses nations. (Source : UNITED NATIONS PRESS /DIX ANS APRES, LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE REFLECHIT AUX LEÇONS A TIRER DE SON INACTION FACE AU GENOCIDE RWANDAIS DE 1994 / mars 2004)

Témoignage de Leiny Munyakazi

Leiny Munyakazi, rescapée du génocide des Tutsis au Rwanda, témoigne de l'horreur née d'une discrimination ethnique. En avril 1994, cette haine, nourrie par des années de propagande, s'est transformée en massacres. Leiny a vu ses voisins, autrefois bienveillants, devenir des bourreaux, tuant méthodiquement ses proches et traquant les Tutsis, qualifiés de "cafards". Cachée dans les marais pour échapper à la mort, elle a survécu, mais porte encore le poids du traumatisme. Ce témoignage rappelle que le génocide fut le résultat d'une déshumanisation orchestrée

et souligne l'importance de combattre les discriminations pour éviter que l'histoire ne se répète. (source : TV5MONDE : Génocide au Rwanda : "Une douleur que je ne peux pas partager" / avril 2024)

Leçons à tirer et défis persistants pour la réconciliation

Le génocide des Tutsis au Rwanda, tragique rappel des conséquences des discriminations ethniques, souligne l'importance de promouvoir des politiques inclusives et de rejeter le discours de haine. Après les massacres, des efforts ont été faits pour juger les responsables, notamment via le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour la réconciliation.

Nous rappelons que les discriminations en France sont interdites par les articles 225-1 à 225-4 et sont punies de 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Téo Bouvier

La Sexualité

La sexualité est un sujet tabou dont les gens ont souvent la peur de se prononcer, pourtant il faudrait l'évoquer pour éviter les maladies et les grossesses indésirables.

Au sujet des M.S.T (maladies sexuellement transmissibles), comme le SIDA, les taux continuent à augmenter depuis plusieurs années. On remarque chez les majeurs mais aussi chez les mineurs. Pourtant les préservatifs sont gratuits en pharmacie pour les moins de 26 ans.

Le but de se protéger n'est pas uniquement liées au M.S.T mais aussi au fait d'être enceinte. Avoir un bébé n'est pas le but de tout le monde actuellement

Des messages de prévention sont diffusés partout en France.



NON C'EST NON

Le consentement doit être mutuel : les 2 personnes doivent être d'accord.

Que ce soit l'homme ou la femme, on ne force pas, boude pas si l'autre ne veut pas, lui en veut pas, **NON** est sans négociation.

Evan Argentin

L'évolution des droits de la femme

Les droits des femmes sont des droits revendiqués pour les femmes dans de nombreuses sociétés à travers le monde qui constituent la base du mouvement pour les droits des femmes du XIXème siècle ainsi que le combat des mouvements féministes depuis le XXème siècle.

Pendant des années, les femmes n'avaient pas le droit de participer aux votes et d'exprimer leurs choix politiques. Elles ne pouvaient pas aller à l'école. C'est en 1791 qu'Olympe de Gouges a écrit la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Depuis, les femmes ont obtenu des droits importants.



Olympe de Gouges

Les femmes ont obtenu de droit de dénouer le mariage le 20 septembre 1792. En 1850, la Loi Faloux oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir des écoles primaires pour les filles.

A partir du XXème siècle, d'autres droits ont été obtenus, comme la suppression de l'incapacité juridique de la femme mariée.

Les femmes ont aussi obtenu le droit de vote en 1944. La notion de « salaire féminin » a disparu en 1946. Avant 1965, les femmes mariées ne pouvaient pas exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

Simone Veil



En 1967, la Loi Neuwirth autorise la contraception. Depuis 1920, l'avortement était considéré comme un crime, ce n'est qu'en 1975 qu'il a été dépenalisé grâce à Simone Veil.

Depuis les années 1970, le congé maternité est indemnisé par l'assurance maladie. Il y a aussi eu l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. L'école polytechnique est devenue mixte. La mixité dans les écoles est obligatoire depuis 1976.

En 1980, Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française. La même année, Yvette Roudy

devient Ministre déléguée pour les droits de la femme. La Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 1983. Le congé parental est ouvert à chacun des parents en 1984. La première femme à devenir Premier Ministre est Edith Cresson, en 1991.

Dans les années 2000, il y a eu la promulgation de la première Loi sur la parité politique, la création du congé de paternité, la reconnaissance de l'autorité parentale conjointe. L'enfant peut désormais porter le nom de ses deux parents. Le délai légal pour une IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) passe de 10 à 12 semaines.



Voici un témoignage de Nathalie, qui a eu recours à un avortement.

Nathalie, 56 ans, qui a pratiqué un avortement instrumental (par dilatation du col et aspiration du contenu de l'utérus) quand elle avait 27 ans se souvient. « *Ce n'était pas le moment du tout. Ma fille avait 5 mois, je venais de reprendre le travail. C'était ma décision et elle n'a fait l'objet d'aucun doute* »

Olympe de Gouges et son parcours pour l'égalité des droits

On connaît tous la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen mais savez-vous qu'il existe aussi la déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne ?



Revue des deux mondes

Olympe Gouges de son nom de naissance Marie Gouze, est une femme née le 7 mai 1748 à Montauban. Elle devient la femme de Louis -Yves Aubry en 1764 et donne naissance à son fils à l'âge de 17 ans. Quelques temps après son mari décède, elle est veuve.

Le 3 novembre 1793, à Paris, à l'âge de 45 ans, celle-ci devient la deuxième femme guillotinée de la Révolution après Marie-Antoinette.

La cause de sa condamnation est son engagement public fédéraliste et antirobespierriste.

Cette femme de lettres, dramaturge et femme politique française est la rédactrice de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1791.

En effet Olympe de Gouges, de son nom de plume, a d'abord commencé à écrire en autodidacte et à publier ses écrits à Paris dans les années 1780. Ils évoquaient les

droits civils et politique des femmes et l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Grâce à ses écrits, elle se fait très rapidement connaître et devient un emblème de la libération des femmes. Cette défenseuse des droits de l'homme devient également l'une des premières figures publiques à s'opposer à l'esclavage.

Ses pièces de théâtre traitent de nombreux sujets et reflètent ses idées concernant le divorce, le mariage, les droits de l'enfant, le chômage et la sécurité sociale.

C'est à la fin de la révolution, quand l'égalité des droits des femmes n'est pas accordée, qu'elle décide de rédiger La Déclaration des Droits de la Femme en réponse à La Déclaration des Droits de L'homme et du Citoyen de 1789. Dans cette déclaration, la pratique de l'autorité masculine est remise en question ce qui favorise l'égalité des droits pour les femmes.

Son opposition à l'exécution de Louis XVI et ses écrits qui attaquaient les Montagnards radicaux de Maximilien de Robespierre et le gouvernement révolutionnaire sous la Terreur, ont conduit à son arrestation puis à son exécution Le 3 novembre 1793 à 9h00. La dernière phrase qu'elle a prononcée sur l'échafaud est : « Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort ! ».

Aujourd'hui de nombreuses municipalités françaises lui ont rendu hommage en donnant son nom des établissements, des voies publiques, des bâtiments publics...

7 mai 1748 : naissance de Olympe de Gouges.	Avril 1792 : Olympe de Gouges publie « l'Esprit Français » dédié à Louis XVI défendant l'idée d'une monarchie constitutionnelle.
1764 : elle épouse Louis-Yves Aubry.	20 juillet 1793 : arrestation et emprisonnement d'Olympe de Gouges
1766 : naissance de son fils Pierre Aubry.	2 novembre 1793 : condamnation à mort.
30 juin 1785 : sortie de la pièce « Zamora et Mirza, ou l'Heureux Naufrage » où elle dénonce l'esclavage et met en scène les Noirs.	3 novembre 1793 : mort d'Olympe de Gouges à 9h00.
1788 : Publication de ses réflexions sur les hommes nègres.	
6 novembre 1788 : publication de son pamphlet politique « Lettre au peuple ».	
14 septembre 1791 : Publication de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.	

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Simone Veil, un combat pour le droit des femmes

Après avoir subi tant de violences dans les camps de concentration, Simone Veil a fait partie de ces femmes qui ont tant donné pour le droit à l'avortement.

Simone Veil, née Jacob le 13 juillet 1927 et décédée le 30 juin 2017, est survivante du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau. Durant la période de la Shoah, elle a perdu ses parents et son frère dans les camps de concentration. En 1946, elle épouse Antoine Veil. Elle a fait des études de droit et de science-politique, et par la suite elle entre dans la magistrature. Elle a été ministre de la Santé de 1974 à 1979, mais aussi la première femme présidente du Parlement européen.

En 1974, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing la charge de faire passer la loi qui autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG). Cette loi sera désignée sous le nom de « la loi Veil ». En 1979, elle a été élue présidente du Parlement européen au suffrage universel, jusqu'en 1982. Elle est considérée comme promotrice de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.



Simone Veil au Parlement européen (Toute l'Europe)

En 1993, elle est ministre d'État, des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville et siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007.

De 2001 à 2007, elle a été présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, membre du conseil d'administration de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI). Simone Veil a également été présidente du conseil de direction du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale, membre du jury du prix pour la prévention des conflits de la Fondation Chirac et aussi présidente du Conseil consultatif français des Bourses Entente Cordiale. Elle a été élue à l'Académie française en 2008.

Elle repose au Panthéon avec son mari, sur la décision d'Emmanuel Macron.

Simone Veil, 1984 (recadré.jpg - Wikipédia)



1927	Naissance
1974/1979	Ministre de la Santé (loi Veil)
1979/1982	Présidente du Parlement européen
1993	Ministre d'État, de la Santé et de la Ville
2008	Élue à l'Académie française
2017	Décès

Témoignage de Simone Veil à sa sortie du camp de concentration :

« L'envie de mourir, et en même temps de se dire, sachant que c'était la fin de la guerre, c'est si bête de mourir maintenant. Il faut tenir quelques semaines, mais est-ce que ça vaut la peine ? Parce qu'est-ce que même si on est libéré on reviendra un être normal. On sentait la fin de la guerre mais une fin de guerre qui a été épouvantable parce que là, les SS étaient complètement dépassés par la situation. »

L'AVORTEMENT

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) également appelé avortement est un acte médical qui mets fin à la grossesse. Un combat dur et long pour la femme.

En 1810, il est indiqué dans le Code Pénal que l'avortement est un crime passible de la Cour d'Assises, et cela aussi bien pour la femme qui avorte que pour la ou les personne(s) qui l'aideraient à mettre un terme à sa grossesse.

En France, jusqu'en 1955 l'avortement thérapeutique est autorisé pour la première fois, interrompre volontairement une grossesse était illégal, peu importait la raison (santé de la mère, viol, inceste, extrême pauvreté...).

C'est dans les années 1970 que la situation va évoluer de plus en plus. En effet, fin 1971, plus de 40 000 femmes manifestent à Paris pour le droit à l'avortement.

La date la plus importante concernant le droit à l'avortement en France est le **17 janvier 1975**, le jour où l'Assemblée Nationale adopte la « loi Veil » qui encadre et légalise l'avortement.

Témoignage :

Lisa : Le 25 décembre 2024, je fête mes 18 ans, deux jours après je décide de faire un test de grossesse car j'ai plus d'une semaine de retard, ce qui ne m'arrive jamais. Mais je ne pense vraiment pas être enceinte car je me protège et le rapport avait eu lieu hors période d'ovulation... Pourtant, les deux barres arrivent directement et je panique. Je préviens mon copain et ma meilleure amie. J'appelle directement le planning

familial et je prends rendez-vous. J'ai également eu un rendez-vous avec une sage-femme pour me rassurer et m'expliquer tout ce qui allait se passer.

J'ai eu de la chance d'être soutenue par mes proches même si la décision a été évidente. Je ne voulais pas d'enfants, ni maintenant ni plus tard. Je fais une prise de sang le lendemain pour situer la date de la grossesse. Le plus dur était d'attendre le rendez-vous au planning car j'étais chez mes parents pendant encore une semaine. Je révisais mes partiels malgré les nausées et la perte d'appétit soudaine.

Je vais au rendez-vous. Le temps de parole collectif a été crucial pour moi, ça m'a rassuré et j'ai appris pas mal de choses. J'ai pris le premier médicament en rentrant chez moi. Le lendemain, pendant mon partiel, je commence à saigner. J'ai eu de la chance car l'expulsion s'est produite quelques minutes après que je sois rentrée chez moi. J'ai quand même dû prendre le reste des médicaments le lendemain. La douleur était le plus intense pendant la 1ère heure, après c'était surtout inconfortable. Le lendemain tout allait déjà beaucoup mieux.

J'ai été écoutée, entendue et très bien renseignée par le planning. Mon IVG n'a pas été un traumatisme, je n'y pense plus et c'est derrière moi. Toutes les histoires sont différentes mais le courage des personnes qui avortent est universel. Cet événement m'a fait prendre conscience de la chance que j'ai de disposer de ce droit

et de l'importance des mouvements omme » My voice, My choice » car il est désormais nécessaire que l'avortement soit accessible pour tous, rapidement et simplement.

Cela reste une épreuve, je ne l'ai pas fait par gaieté de cœur, mais c'était mon choix et je suis fière de l'avoir fait.

Comment se faire aider pour l'avortement ?

Il est possible de contacter le numéro vert : 0800 08 11 11. Il s'agit d'un numéro anonyme et gratuit, disponible pour répondre à toutes vos questions sur les sexualités, la contraception et l'IVG.



<https://www.lemonde.fr/>

Manifestation sur Paris pour le droit à l'avortement.

Dates importantes :

1810 : le code pénal qualifie l'avortement de crime, passible de la cour d'assises.

1920 : loi nataliste interdisant l'avortement, la contraception et la diffusion de toute information anticonceptionnelle.

1923 : loi interdisant l'avortement, qualifié désormais de délits, et prévoyant des peines pour les personnes ayant provoqué l'avortement et celles y ayant au recours.

1942 : loi faisant de l'avortement un crime contre la sûreté de l'État, passible de la peine de mort (loi abrogée à la Libération)

17 janvier 1975 : promulgation de la loi « Veil » dépenalisant l'interruption volontaire de grossesse, pour une durée de cinq ans.

31 décembre 1979 : adoption à l'Assemblée nationale du projet de loi rendant définitives les dispositions de la loi de 1975, par 271 voix contre 201, seuls 70 députés de la majorité sur 290 ayant voté pour.

Samuel ESNAULT

Gisèle HALIMI défenseuse passionnée de la cause des femmes.

Gisèle HALIMI née le **27 juillet 1927** a la **Goulette en Tunisie** est devenue avocate. Elle a défendu des militantes pendant la guerre, s'est battue pour la légalité de l'avortement et la criminalisation du viol et est décédée le **28 juillet 2020 à Paris**.



Gisèle HALIMI a été une grande avocate qui a défendu tout au long de sa vie les droits accordés aux femmes. À partir de 1950

elle défend des militantes qui luttent pour l'indépendance de l'Algérie, ou a encore défendu des membres du front de la libération nationale. À partir de 1960, elle défend Djamila BOUPACHA qui a été accusée de tentative d'assassinat puis a été torturée, violée et tuée par des soldats français. Elle a médiatisé ce procès pour faire la lumière sur les méthodes de l'Armée française.

« Naître femme, pour ma génération, c'était faire partie de cette moitié de l'humanité, qui, jusqu'à sa mort, subirait toutes les discriminations. »

Elle a été la seule avocate à avoir signé le manifeste 343 qui regroupe les signatures de 343 femmes qui ont déjà avorté. Puis en 1972 elle a défendu lors du procès Bobigny une adolescente âgée d'environ 15 ans, accusée d'avoir avorté illégalement avec l'aide de sa mère. Elle a permis l'acquittement de trois des accusées ainsi qu'un sursis pour la quatrième, et contribue à l'évolution vers

la loi Veil, une loi du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse ou IVG.

« Nous avons acquis les droits de la personne humaine, le droit du travail, le droit à l'avortement, le droit contre le viol... Pourquoi pas le droit à une démocratie, plus juste et plus égale, pour les femmes ? »

Proche de François Mitterrand, elle est élue comme députée lors des élections législatives de 1982, un mandat qu'elle occupe jusqu'en 1984. Elle obtient en 1982 le vote d'un article de loi autorisant des quotas par sexe aux élections, mais le texte est annulé par le Conseil constitutionnel.

« Le féminisme permet une conquête des femmes sur elles-mêmes, sur l'incertitude initiale de leur propre identité. Enfermée dans son rôle féminin, la femme ne mesure pas à quel point son oppresseur est lui-même prisonnier de son rôle viril. En se libérant, elle aide à la libération de l'homme. En participant à l'égalité à l'Histoire, elle la fait autre. Éradication du rapport de domination d'un sexe par l'autre. Déplacement réciproque des rôles. »

À partir de 1985 elle occupe plusieurs fonctions successives à l'UNESCO comme ambassadrice de la France puis comme conseillère spéciale de la délégation française à l'ONU, puis en 1998 elle devient fondatrice de l'association altermondialiste ATTAC.

« Une femme, malgré les apparences, n'est vraiment libérée que dans un monde où toutes les femmes le sont. Il y

a du chemin à faire. Mais ce chemin, toutes les femmes doivent le faire ensemble dans une parfaite solidarité. »

En 2008, elle publie avec l'association Choisi l'essai La clause de l'Européenne la plus favorisée qui propose de généraliser à l'ensemble des citoyennes de chaque pays membre de l'union européenne la disposition la plus favorable dans chaque domaine des droit des femmes.

Gisèle Halimi

avocate et femme politique

Biographie

Né(e)le : 27/07/1927 (age: 93 ans)

Date de décès : mardi 28 juillet 2020

Pays : France



Les causes défendues

- La cause féminine
- Les droits du peuple algérien
- Les libertés fondamentales

Sa jeunesse

Dès son jeune âge, elle se révolte au sein de sa famille en faisant une grève de plusieurs jours.

Ses engagements

- s'illustre dans le militantisme
- signe le manifeste des 343 salopes
- défend une jeune fille ayant avorté après un viol
- milite contre la peine de mort

Fonctions

- Ambassadrice de la France à l'UNESCO
- Députée française

"Notre numéro de Sécurité sociale commence par le chiffre 2. Celui des hommes par le chiffre 1. Ce n'est évidemment pas un hasard. Nous restons reléguées au second rang, inessentiels derrière les essentiels."

Louise Weiss et son importance dans le droit de vote des femmes en France.

Durant le 20^e siècle en France, tout le monde avait le droit de vote sauf les femmes. C'est alors que Louise Weiss va en faire son combat. Nous allons donc vous parler de son histoire et de son importance dans le droit de vote des femmes.



Portrait de Louise Weiss
<https://www.maxicours.com>

Louise Weiss est une femme française née dans une famille bourgeoise en 1893 à Arras mais passera sa jeunesse à Paris.

À l'âge de 21 ans en 1914, elle est agrégée de lettres et est diplômée de l'université d'Oxford mais s'engagera dans un hôpital pour soldat lors de la Première Guerre Mondiale.

Lors de son retour après la Première Guerre Mondiale, elle se lance dans le journalisme avec des idées de pacifisme entre la France et l'Allemagne jusqu'en 1934.

En 1934, elle fonde l'association « les femmes nouvelles » pour le droit de vote des femmes en France.

Suite à la création de l'association « les femmes nouvelles », plusieurs mouvements vont avoir lieu pour le droit de vote des femmes et surtout en **1936** :

1^{er} juin 1936 : elles distribuent des myosotis aux députés qui signifie : « Ne m'oubliez pas ».

28 juin 1936 : elles investissent la piste du champ de course de Longchamp avec des pancartes portant l'inscription : « La Française doit voter » à Paris.

10 juillet 1936 : elles s'enchaînent les unes aux autres et empêchent la circulation sur la rue Royale à Paris.

Témoignage de Louise Weiss en 1981 sur son combat pour le droit de vote : « En 1934, je suis écœurée d'entendre Goebbels défendre les thèses hitlériennes à la tribune de la Société des Nations et être applaudi par ceux qui avaient ovationné Briand deux ans plus tôt. Quels mensonges ! Quelle hypocrisie ! J'en ai cassé ma plume. J'ai quitté le journal que je menais avec tant de succès et je me suis lancée dans le combat pour l'égalité politique et civique des hommes et des femmes. Je me suis demandé comment

être à la une tous les jours et je me suis dit : par l'ironie. Cela ne cause de dommages à personne, cela ameute les foules, cela ouvre et maintient la discussion continuellement. Nous avons distribué des bouquets de myosotis aux députés, puis des chaussettes reprises aux sénateurs. Tout le monde ! riait. Ma campagne d'ironie a duré près de quatre ans, toutes les semaines je paraissais sur les écrans des actualités avec les suffragettes. Nous devenions très populaires et finalement les hommes politiques ont commencé à nous redouter. »

En 1945, après de longs efforts, le droit de vote est accordé aux femmes. Et c'est en 1981, qu'elle décédera en laissant derrière elle une image d'héroïne



Portrait de Louise Weiss en 1981, <https://fr.wikipedia.org>

Violences faites aux femmes

Dans le monde, on estime que 736 millions de femmes, donc soit près d'une sur trois ont subi au moins une fois des violences de la part d'un partenaire.

Dans le cadre d'une relation de couple, certains hommes frappent ou commettent des violences contre leur partenaire, pour maîtriser ce qu'ils perçoivent comme mauvais chez la conjointe. Pour eux c'est un signe de « maîtrise » ou de « contrôle ».

En moyenne, ce sont les femmes âgées de 18 ans et plus, qui sont victimes de violences commises par leur conjoint ou ex-conjoint. Il y a différent type de violences, comme les violences physiques, sexuelles, psychologiques ou encore verbales.

En 2022 les violences sexuelles sont commises la plupart du temps par des auteur inconnus ou par leur ex conjoint (230 000 femmes victimes).

De plus, plus de 800 femmes ont été victimes de féminicides et en partie 66 % à cause de leur ex conjoint. À l'heure actuelle, au 25 mars 2025, 32 femmes ont été tuées par leurs conjoints. Ce qui équivaux à une femme tuée tous les trois jours.

Quel est le nom du mouvement qui lutte contre les violences faites aux femmes en France ?

C'est la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF). Elle mène une action pour les accompagner vers la sortie des violences et l'autonomie.

Quel numéro à appeler en cas de violence sur les femmes ?

Il faut appeler le 3919.



Voici quelque témoignages de femmes qui on subit divers violences.

« J'ai été victime de violence physique, des actes de brutalité qui ont laissé des marques visibles et invisibles. Les coups, les gifles et les agressions physiques ont créé une atmosphère de terreur constante, me faisant craindre chaque instant passé aux côtés de mon agresseur. Un aspect particulièrement traumatisant a été la violence sexuelle, une violation profonde de ma personne et de ma dignité. Cette forme de violence a laissé des cicatrices indélébiles, affectant, non seulement ma perception de l'intimité, mais également ma confiance dans les relations futures. »

« On a le droit à notre bonheur, on a le droit d'avoir un vrai sourire sur notre visage, on a le droit d'être bien ! On est fortes, on est belles et surtout on est capables ! On a le droit de rire, d'aller prendre des marches, de magasiner comme on veut, d'avoir nos propres

affaires personnelles, d'avoir un cellulaire sans se faire surveiller constamment. On a le droit de ne pas vouloir du sexe, même si notre partenaire en désire ! ON A LE DROIT DE NE PAS AVOIR PEUR DANS SA PROPRE MAISON ! »

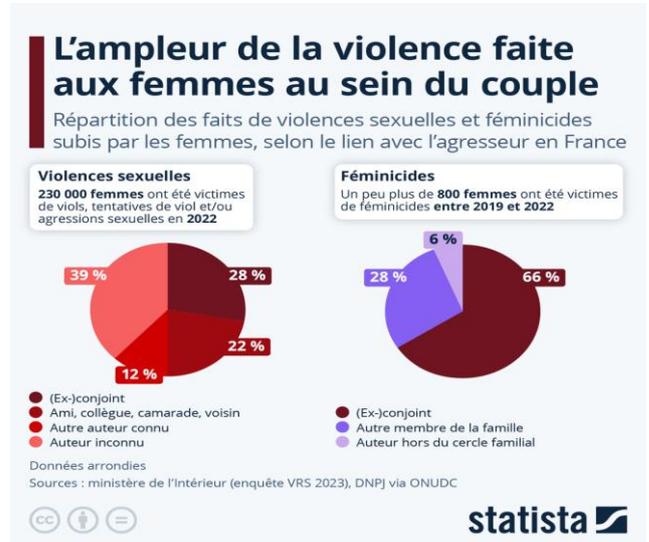


<https://www.ville-bron.fr/ma-ville-au-quotidien/sante-solidarite/aides-et-droits/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes>

« Quand il était en colère contre moi en voiture, il se mettait à conduire vite et brusquement. Il donnait des coups de volant, des coups d'accélérateur... c'était terrifiant. J'avais toujours peur qu'il finisse par perdre le contrôle de la voiture et nous faire avoir un accident. Quand les enfants étaient dans l'auto avec nous, c'était encore pire pour moi... j'en fais encore des cauchemars. »

« Il m'obligeait à me prostituer. Ça s'est fait graduellement... il avait des dettes, c'est

devenu nos dettes,... ça nous affectait beaucoup. Il m'a convaincu de le faire une fois... puis deux... puis tous les jours ou presque. Je n'aurais jamais cru que ça m'arriverait un jour. »



Le saviez-vous ? le violentomètre est un outil de prévention contre les violences des femmes en couples qui a été conçu en 2018 par le Centre Hubertine Auclert à la demande du Conseil Régional d'Île-de-France.

Le violentomètre

Quand les femmes doivent-elles s'alarmer ?



PROFITE

Ta relation est saine quand il...

Respecte tes décisions et tes goûts

Accepte tes ami.e.s et ta famille

A confiance en toi

Est content quand tu te sens épanoui

S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble



VIGILANCE, DIS STOP !

Il y a de la violence quand il...

T'ignore des jours quand il est en colère

Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose

Rabaisse tes opinions et tes projets

Se moque de toi en public

Te manipule

Est jaloux en permanence

Contrôle tes sorties, habits, maquillage

Fouille tes textos, mails, applis

Insiste pour que tu envoies des photos intimes

T'isole de ta famille et de tes ami.e.s



PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE

Tu es en danger quand il...

Te traite de folle quand tu lui fais des reproches

« Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe

Menace de se suicider à cause de toi

Te touche les parties intimes sans ton consentement

Menace de diffuser des photos intimes de toi

T'oblige à regarder des films pornos

T'oblige à avoir des relations sexuelles

MOUVEMENTS #METOO ET #BALANCE TON PORC

Le mouvement #MeToo, lancé en 2006 par Tarana Burke, a pris une ampleur mondiale en 2017 grâce à l'initiative des actrices hollywoodiennes dénonçant les violences sexuelles dans l'industrie du cinéma. #BalanceTonPorc est apparu en France comme un cri de révolte contre les abus sexiste et sexuels au sein de la société.



Tout commence par « l'affaire Weinstein », ancien nom du mouvement #METOO, Harvey Weinstein était un producteur de cinéma. Il profitait de son pouvoir et de son argent pour harceler les actrices. Il leur disait que si elles ne lui obéissaient pas, elles n'auraient plus de rôles dans les films. Il allait jusqu'à les toucher de force et violer certaines d'entre elles. En 2017, plusieurs victimes de ces actes ont accepté de raconter à des journalistes ce qu'il leur avait fait. Le plus fou, c'est que beaucoup de personnes étaient au courant depuis très longtemps, mais

personne n'avait osé dire quelque chose. Ensuite, après cette vague d'actrices qui en ont parlé, plein d'autres femmes dans le monde ont dit que cela leur était aussi arrivé, mais pas forcément avec Harvey Weinstein mais avec d'autres hommes. Elles le racontaient sur internet en disant « moi aussi ». C'est de là que vient le mouvement. La société s'est enfin rendu compte de l'ampleur du problème, que les viols et les agressions étaient courants dans tous les domaines et y compris sur des garçons. Toutes ces horribles choses se passent dans le sport, dans les écoles, au théâtre, en politique et même en famille !

A l'heure actuelle ; des milliers de femmes continuent à témoigner avec le #metoo et #balancetonporc.

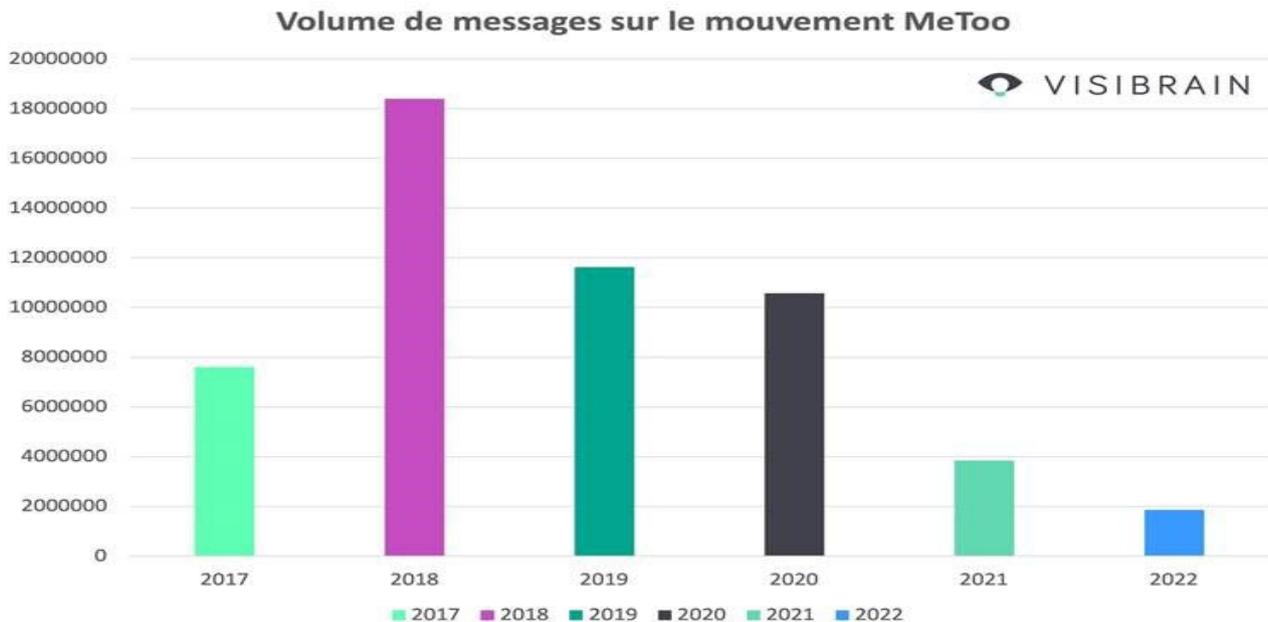
Nous avons le témoignage de cette femme, que nous allons appeler Sara* :

« Ce jour-là, j'étais en poste en maternité », se souvient Sara, 34 ans, infirmière. En 2017, la jeune femme de 27 ans était infirmière vacataire dans un hôpital de Seine-Saint-Denis « J'avais besoin d'un médecin et je suis allée trouver l'interne. Je l'avais déjà vu et il semblait assez aimable ». Mais sur le trajet, entre deux portes battantes, « il m'a attrapé les fesses ». « Il m'a dit quelque chose du style 'à la queueuleu' pour faire passer ça pour un jeu. J'étais sidérée, je suis restée figée, je n'ai rien pu faire », se souvient l'infirmière.

Voici un autre témoignage encore une fois en centre hospitalier :

Sandrine* « Pour ma première fois au bloc opératoire, j'ai demandé où je devais me mettre et l'anesthésiste m'a indiqué un endroit », raconte de son côté Sandrine*, aide-soignante, qui travaillait dans un établissement en Normandie. « Il m'a "frottée" pendant toute une partie de l'opération. J'avais à peine 30 ans, j'étais tétanisée ».

Voici un tableau de statistiques montrant quelles sont les années où il y a eu le plus de tweets en rapport avec le mouvement METOO.



*Les prénoms des victimes ont été changés.

La place de la femme dans le marketing

Le marketing touche la totalité de la population mondiale. Il est omniprésent et se manifeste sous différentes formes : de la publicité télévisée aux panneaux publicitaires, en passant par les médias imprimés comme les journaux. Les acteurs du marketing jouent donc un rôle majeur dans la sensibilisation des publics et doivent veiller à l'image des femmes qui apparaît dans leurs campagnes, ainsi qu'aux valeurs qu'elles véhiculent.

« Quand elle n'est plus ménagère, elle devient objet de désir. » Voilà à quoi s'est trop longtemps résumée la condition féminine dans la publicité. Une idéologie de la beauté pourtant loin d'être anodine.



L'évolution de la représentation des femmes en publicité

Pendant des décennies, les stéréotypes de genre ont dominé la publicité. La femme était souvent cantonnée à des rôles de mère au foyer ou de séductrice. Cette vision a largement contribué à façonner l'imaginaire collectif et à perpétuer des idées reçues. Cependant, la place des femmes dans le marketing a évolué grâce aux luttes féministes et aux prises de conscience collectives.

Données chiffrées

 **Quelques chiffres clés :**

- **1950-1980** : 70 % des publicités destinées aux femmes les montrent dans un rôle domestique.
- **2020** : Le Royaume-Uni interdit les publicités véhiculant des stéréotypes de genre nuisibles.

Les nouveaux enjeux du marketing inclusif

Aujourd'hui, le marketing tend à évoluer vers une représentation plus juste et diversifiée des femmes. De nombreuses marques ont compris l'importance d'une communication respectueuse et inclusive. La publicité ne se limite plus à une vision idéalisée et stéréotypée de la femme : elle met désormais en avant des modèles plus réalistes et variés.

Les campagnes modernes cherchent à valoriser les femmes en tant qu'individus à part entière, indépendamment de leur apparence ou de leur rôle social. Certaines entreprises vont même plus loin en mettant en avant des femmes inspirantes, en promouvant des valeurs d'empowerment et en luttant activement contre les clichés sexistes.

Cependant, malgré ces avancées, certaines publicités continuent de véhiculer des messages problématiques. Les injonctions à la beauté, à la jeunesse et à la minceur restent omniprésentes dans de nombreux domaines, notamment dans l'industrie de la mode et de la cosmétique. La vigilance du public et des

associations est donc essentielle pour encourager une évolution positive.

Témoignage : Une publicitaire engagée

Interview de Clara Dupont, directrice de création dans une agence de publicité

"Lorsque j'ai commencé ma carrière il y a 15 ans, il était difficile d'imposer une vision plus égalitaire dans la publicité. Les marques préféraient des figures féminines idéalisées et irréalistes. Aujourd'hui, nous avons réussi à faire évoluer les mentalités, mais il reste encore du chemin à parcourir. Nous devons continuer à représenter les femmes dans toute leur diversité et éviter les clichés qui les réduisent à un simple argument marketing."

L'impact du marketing inclusif

Les marques qui adoptent une communication plus inclusive bénéficient d'une meilleure image et d'un lien plus fort avec leur audience. Aujourd'hui, le public est plus attentif aux valeurs portées par les entreprises et n'hésite pas à boycotter celles qui perpétuent des représentations stéréotypées.

De nombreuses campagnes ont prouvé que le marketing peut être un vecteur de changement sociétal. Par exemple, la marque Always avec sa campagne "Like a Girl" a contribué à déconstruire les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge.

Numéro d'aide et ressources :

- **Association des Femmes dans la Communication** : 01 23 45 67 89
- **Observatoire de la Publicité Non Sexiste** : www.pubegalite.org

Conclusion

Le marketing a une responsabilité sociétale : celle d'influencer les comportements et les mentalités. En adoptant une approche plus inclusive et en évitant les clichés sexistes, les marques peuvent non seulement améliorer leur image, mais aussi participer activement à la construction d'une société plus égalitaire.

Aujourd'hui, un tournant est amorcé. Il appartient aux professionnels du marketing de poursuivre cet effort et d'assurer une représentation fidèle et respectueuse des femmes dans la publicité.

Téo BOUVIER

La régression des droits des femmes dans le monde

Les droits des femmes reculent dans de nombreux pays, menaçant les progrès réalisés jusque-là. De plus en plus de femmes voient leurs libertés et leurs droits fondamentaux régresser.

Différentes raisons pour lesquelles les femmes peuvent être arrêtées en Afghanistan :

Violation du code vestimentaire : Les femmes qui ne portent pas de vêtements couvrant leur corps selon les règles talibanes, comme le port du niqab ou de la burqa, risquent d'être arrêtées.

Manque d'accompagnement masculin : Les femmes doivent être accompagnées d'un homme de leur famille (mahram) lorsqu'elles se déplacent en dehors de leur domicile. Si elles sont vues seules dans la rue, elles peuvent être arrêtées.

Éducation : Les filles et les femmes ne sont pas autorisées à aller à l'école ou à l'université sous le régime taliban.

Travail extérieur : Les femmes ne sont plus autorisées à travailler dans de nombreux secteurs, à l'exception des emplois dans les domaines de la santé ou de l'éducation dans certaines conditions.

Activisme et protestations : Les femmes qui participent à des manifestations ou à des activités contre les restrictions imposées par les talibans peuvent être arrêtées pour leurs actions.



Une femme afghane vêtue d'une burqa marche dans la province de Badakhshan ([franceinfo](#))

Absence d'autorisation pour voyager : Les femmes ont besoin de l'autorisation de leur mari ou d'un homme de leur famille pour voyager à l'intérieur du pays ou à l'étranger. Sans cette permission, elles risquent l'arrestation.

Non-respect des règles religieuses : Les femmes peuvent être arrêtées si elles sont perçues comme ne respectant pas les normes religieuses imposées par le régime taliban, comme la prière ou les autres pratiques islamiques.

Concernant l'éducation

Depuis le retour au pouvoir des talibans en 2021, les filles de plus de 12 ans ne peuvent pas être scolarisées. Cette interdiction fait de l'Afghanistan le seul pays au monde où les filles ne peuvent pas fréquenter l'école secondaire. Jusqu'à

présent, ces limitations ont affecté près de 1,5 million de jeunes filles afghanes. Si l'interdiction continue jusqu'en 2030, plus de 4 millions de filles seront touchées, selon un nouveau rapport de l'UNESCO.

Les femmes ne peuvent plus circuler librement

Un décret stipule que les femmes doivent demeurer à leur domicile et ne peuvent en sortir qu'en cas de nécessité, et uniquement accompagnées d'un mahram (tuteur masculin) pour les déplacements prolongés. D'après des enquêtes, le nombre de femmes interpellées et emprisonnées pour avoir été aperçues en public sans mahram ou en compagnie d'un homme ne répondant pas aux critères pour être considéré comme mahram a considérablement augmenté. Ces femmes arrêtées sont souvent accusées du délit de « corruption morale »

Les conséquences pour les femmes qui contestent et s'opposent à ces injustices

La plupart de ces femmes ont été arrêtées, détenues et torturées. Les femmes et les filles de tout le pays ont répondu à la répression par une vague de manifestations pacifiques. En réponse, les

talibans les ont harcelées et brutalisées : coups de tuyaux, de fouets ou d'armes, décharges électriques, gaz lacrymogènes et autres substances chimiques, les privant ainsi de leurs droits à la liberté d'expression, d'association, de réunion pacifique et de participation à la vie publique. Les talibans tentent également de traquer certaines femmes après les manifestations ou tentent de les retrouver et de les arrêter quelques jours ou semaines plus tard. Une fois capturées, elles sont soumises à des détentions arbitraires, à des disparitions forcées et à des actes de torture, parfois pendant des semaines.

Les États-Unis voient également régresser les droits des femmes comme par exemple la suppression du droit à l'avortement dans la majorité des états.



Manifestation de femmes afghanes contre les « recommandations » très restrictives des talibans à leur égard, à Kaboul, le 28 décembre 2021 (**le monde**)

QUIZ

Toutes les réponses se trouvent dans les articles sur les droits des femmes

1. **Quelle déclaration a écrit Olympe de Gouges ?**
 - A- La Déclaration contre l'esclavagisme
 - B- La Déclaration contre l'exécution de Louis XVI
 - C- La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne
2. **Quand s'est fait guillotiner Olympe de Gouges ?**
 - A- 20 juillet 1793
 - B- 2 novembre 1793
 - C- 3 novembre 1793
3. **Jusqu'à quel âge les femmes afghanes ont-elles le droit d'aller à l'école ?**
 - A- 10 ans
 - B- 12 ans
 - C- 14 ans
4. **Combien de filles seront touchées si l'interdiction d'accès à l'école secondaire continue jusqu'en 2030 ?**
 - A- 2 million
 - B- 4 million
 - C- 8 million
5. **Qu'est qu'un « mahram » ?**
 - A- Un avocat
 - B- Un médecin
 - C- Un tuteur
6. **En quelle année le Mouvement Me Too a-t-il débuté ?**
 - A- 2006
 - B- 2008
 - C- 2010
7. **Quel producteur de cinéma est au cœur d'une affaire de viols et de manipulations ?**
 - A- Leonardo DiCaprio
 - B- Harvey Weinstein
 - C- David Lynch
8. **Que s'est-il passé en 1850 ?**
 - A- Ouvertures d'écoles primaires pour les filles
 - B- Obtention du droit de vote
 - C- Dépénalisation de l'avortement
9. **Qui charge Simone Veil de faire passer la Loi sur l'avortement ?**
 - A- François Mitterrand
 - B- Valéry Giscard d'Estaing
 - C- Jacques Chirac
10. **Quel poste a occupé Simone Veil entre 1974 et 1979 ?**
 - A- Ministre de l'Égalité
 - B- Ministre des Droits des Femmes
 - C- Ministre de la Santé
11. **Quel était le métier de Gisèle Halimi ?**
 - A- Médecin
 - B- Avocate
 - C- Enseignante
12. **Pour quelle cause s'est battue Gisèle Halimi ?**
 - A- Le droit de vote
 - B- Le droit à l'éducation
 - C- Le droit à l'avortement

13. Pour quelle cause s'est battue Gisèle Halimi ?

- A- Le droit de vote
- B- Le droit à l'éducation
- C- Le droit à l'avortement

14. En quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote ?

- A- 1944
- B- 1975
- C- 1979

15. Quel est le numéro à appeler en cas de violences conjugales ?

- A- 3630
- B- 3615
- C- 3919

16. En moyenne, combien de femmes par an sont victimes de viol ?

- A- 26 000
- B- 55 000
- C- 93 000

17. En quelle année le Royaume-Uni a-t-il interdit les publicités contenant des stéréotypes sur les femmes ?

- A- 2010
- B- 2015
- C- 2020

Réponses :
 1 - C
 2 - C
 3 - B
 4 - B
 5 - C
 6 - A
 7 - B
 8 - A
 9 - B
 10 - C
 11 - B
 12 - C
 13 - C
 14 - A
 15 - C
 16 - C
 17 - C

LE JEU POPULAIRE SUR ROBLOX

BLOX FRUIT EST Top 1 des jeux les plus populaires sur ROBLOX. Inspirée par l'univers du manga et de l'anime One Piece. Dans ce jeu, les joueurs peuvent devenir soit des épéistes puissants, soit maîtriser les fruits des démons. Le but principal du jeu est de gagner en puissance. Explorer de nouvelles îles et combattre des ennemis ou d'autres joueurs.

Gameplay :

Fruit : Les fruits du démon donnent des pouvoirs uniques, tels que contrôler le feu, voler, se transformer en dragon, léopard, yeti, buddha, kitsune, (Zoan). Ils se trouvent dans le monde, peuvent être achetés par des robux pour avoir permanent où trouver dans les mers (mer 1, mer 2, mer 3).

Le raid pirates :

C'est un événement qui se déroule uniquement dans la 3^e sea et qui a lieu toutes les 1h et 15 minutes au cours de cette événement une horde d'ennemis non boss de la 1^{ère} sea et de la 2^{ème} sea commencera à apparaître. Un ennemi résistant si vous le tuez vous recevrez un fruit au hasard. Tous les joueurs ayant vaincus au moins un seul pirate recevront 100 fragments. (Cristaux noirs)

La Factory :

La Factory est un événement comme le raid pirate mais en factory. Mais cette fois il est en 2^{ème} sea et qui a lieu cette fois toutes les 1h30, au cours de cet événement la factory s'ouvre et les joueurs doivent la détruire avant qu'elle explose en tuant tous les joueurs et comme les raids pirates un fruit s'échappe après que le joueur qui a fait le plus de dégâts reçoit un fruit aléatoire.

Points positifs :

Blox Fruits possède des tonnes de fonctionnalités, en particulier sur UPD20, comme : le commerce, les raids, les fruits, les mécanismes, les quêtes, le grinding, le PvP, la course v4, les quêtes maritimes, la maîtrise et bien d'autres choses.

Points négatifs :

Le jeu est répétitif, les joueurs sont toxiques, il y a trop d'exploiteurs, les fruits permanents coûtent trop cher en termes de robux, ça prend des heures pour faire un léviathan, il y a beaucoup de powercreep et les développeurs sont money hungry



Source Blox Fruit
Trailer des rework des guns et trailer du dragon v2

CatchaneXD&blue

RCM, la radio du lycée

Tout d'abord la web radio c'est une chaîne de radiodiffusion sonore dont les programmes sont diffusés sur le web mais aussi un projet organisé par l'établissement qui a pour but de nous faire vivre une expérience nouvelle et de travailler notre esprit d'équipe et notre esprit critique.



WEB RADIO

La web radio RCM, Radio Claude Monet, la radio qui ne donne que de bonnes infos, a débuté en octobre 2023 et a fait son premier direct le 9 avril 2024. Cette année, le projet de web radio a commencé le vendredi 04 octobre 2024 au CDI avec les classes de 2MDS et 1MDS puis s'est déroulé tout au long de l'année jusqu'au jour du direct le **31 mars 2025**.



La web radio a servi à ouvrir le bal à la semaine culturelle et artistique.

L'émission a débuté aux alentours de 10H15 puis s'est finie vers 16H45. Selon un storyboard réalisé par nos soins, chaque élève avait un passage ordonné et planifié avec des notes. Ce jour-là, tous les élèves ont participé et ont fait de leur mieux à l'oral pour que ça ait l'air d'une émission professionnelle. La web radio a été diffusée dans tout le lycée via les haut-parleurs, sur les radios et autoradios sur la station 95.9 FM ou sur <https://zonesdondes.org/> pour même l'écouter en replay.

Le studio d'émission de la radio se situait dans la salle ronde. Les élèves étaient regroupés avec leurs partenaires ou leurs groupes pour travailler sur leurs chroniques.

Le projet de web radio fait participer des intervenants internes et externes de l'établissement ainsi que plusieurs classes de notre établissement.

La web radio été organisée par nos professeurs Mmes Barthomeuf et Hallé, et M Rossignol.





NOUVELLE POLICIERE

CONFIDENTIAL



Les élèves de 1^{ère} MDS ont étudié, avec leur professeur de français, deux nouvelles d'Agatha Christie. L'objectif était d'écrire une nouvelle policière, en reprenant les codes de ces courts textes. Ils ont laissé libre cours à leur imagination pour proposer des histoires aussi créatives que surprenantes. Pour rajouter un peu de piment, certains ont tiré au sort des mots aléatoires et devaient les inclure dans leur texte !

Deux élèves de la classe ont accepté qu'elles soient publiées dans ce nouveau numéro du Monet Mag.

Vous retrouverez dans un premier temps, *L'explosif secret*, écrite par Amine. Puis, vous pourrez lire la nouvelle de Téo, *L'héritage d'Eldridge*.

Arriverez-vous à démasquer les coupables ?



L'EXPLOSIF SECRET

Chapitre 1 : La Découverte

Léon Dupont n'était pas un détective comme les autres. Dans la quarantaine avancée, ses traits étaient marqués par les années passées à arpenter les ruelles sombres et les bureaux poussiéreux des commissariats. Ses cheveux, bruns mais parsemés de quelques fils d'argent, étaient toujours impeccablement coiffés, mais un peu en bataille à cause des longues nuits sans sommeil. Son regard perçant, gris-vert métallique, semblait scruter bien au-delà des apparences. Il possédait une stature imposante, mais pas pour susciter l'admiration. Il n'avait rien de cet éclat d'exubérance que certains hommes cherchaient à imposer, mais son calme et sa discrétion en faisaient une figure respectée dans le milieu criminel.



Ce soir-là, un appel tardif le tira de son sommeil. Une scène de crime l'attendait dans le 10^e arrondissement de Paris. Une explosion avait tué une jeune femme, et Léon savait que ce n'était pas un simple attentat. Il y avait quelque chose de plus sous-jacent à tout cela. Ses instincts lui disaient que l'explosion n'était pas l'acte d'un terroriste isolé, mais d'une personne bien plus proche de la victime.

Il se rendit rapidement sur les lieux, le vent glacial balayant les rues pavées. L'usine abandonnée, déserte et lugubre, était le théâtre d'une scène de mort particulièrement violente. Isabelle Moreau, la victime, avait été tuée par une bombe artisanale, soigneusement dissimulée. Son visage, figé dans la terreur, ses yeux grands ouverts, témoignaient de la violence du destin qui l'avait frappée. La pièce, autrefois un atelier désaffecté, était désormais un enchevêtrement de débris métalliques et de poussière.

Léon observa la scène avec calme. Pourquoi une bombe ? Pourquoi une telle violence pour éliminer une jeune femme ? Ses pensées s'entrechoquaient, mais une certitude grandissait en lui : ce meurtre n'était ni un accident ni un acte isolé. Il y avait bien plus à découvrir.

Il tourna son regard vers les deux hommes présents. Alain Lefevre, le compagnon de la victime, accablé de chagrin, les mains tremblantes, semblait perdu. Frédéric Durand, l'ingénieur d'apparence irréprochable était une connaissance de Isabelle, se tenait légèrement en retrait, son regard trop calme pour être naturel. Tous deux étaient liés à Isabelle, et tous deux

semblaient avoir quelque chose à cacher. Léon se rapprocha lentement des deux suspects. Il nota les signes de stress chez Alain, l'angoisse qui se dégageait de lui, et cette étrange tranquillité chez Frédéric. Tout en les observant, Léon pensa : Ce ne sont pas des coïncidences, rien dans cette histoire ne l'est.

Chapitre 2 : Le Témoignage d'Alain

Le bureau de la brigade criminelle était silencieux, presque trop silencieux. Alain Lefevre, les mains tremblantes, attendait d'être interrogé. Son visage, marqué par l'angoisse et les mensonges possibles, trahissait une vulnérabilité qu'il n'essayait même pas de dissimuler. Léon Dupont entra, ferma doucement la porte derrière lui, et prit place sans précipitation. Le détective observa l'homme avec un regard froid, mais d'une patience infinie.

"Vous êtes prêt à parler, Monsieur Lefevre ?"

Alain se redressa légèrement, et avec une voix hésitante, il commença : "C'était censé être... une soirée tranquille. Isabelle et moi... nous avons eu nos différends, vous savez, mais je n'aurais jamais imaginé que cela finirait ainsi. Je... je ne l'aurais jamais imaginé..."

Léon l'observait en silence, sa plume posée sur son carnet. "Quels différends, exactement ?" Alain sembla chercher ses mots, sa voix se brisant légèrement. "Nous avons des problèmes, oui, mais je croyais que nous avions dépassé cela. Il y avait aussi... Frédéric. Avant moi, Isabelle avait eu une aventure avec lui."

Léon haussait légèrement les sourcils. Il ne s'attendait pas à cette révélation. "Une aventure ?" Il laissa les mots flotter dans l'air, et nota chaque changement dans le ton de la voix d'Alain.

"Oui," répondit Alain, la gorge serrée. "Mais ce n'était pas une relation sérieuse. Elle me disait que c'était juste... de la passion, une erreur du passé."

Léon plongea ses yeux dans ceux d'Alain, guettant la moindre contradiction. "Et vous pensez que Frédéric en voulait à Isabelle pour ça ?"

Alain sembla hésiter. "Non, je... je ne sais pas. Mais il était toujours là, présent dans ses pensées. Il avait du mal à l'oublier, j'en suis sûr."

Léon prit note, mais quelque chose le dérangeait dans cette histoire. Il s'agissait peut-être de l'excuse d'un homme désespéré, mais Léon avait le pressentiment qu'il y avait autre chose derrière cette version des faits. Pourquoi Frédéric était-il un facteur si important dans l'histoire d'Alain ?

Chapitre 3 : Le Frère de la Victime et la Déception

Le lendemain, Léon se rendit dans le bureau de Frédéric Durand, un ingénieur bien en vue dans son domaine. La pièce était parfaitement ordonnée, comme si l'homme avait voulu donner l'impression de maîtrise totale. Mais derrière cette façade, Léon sentait un malaise. Le calme trop parfait de Frédéric, son regard qui fuyait légèrement à chaque question, éveillait ses soupçons.

"Frédéric, vous connaissiez Isabelle, n'est-ce pas ?"

Frédéric leva les yeux vers lui, d'un calme qui ne semblait jamais faillir. "Oui, bien sûr. C'était une amie. Une histoire ancienne, mais il n'y avait plus rien entre nous."

Léon scrutait les moindres gestes de Frédéric. "Vous avez été au courant de la relation d'Isabelle avec Alain, j'imagine ?"

Frédéric se tendit légèrement. "Oui, j'étais au courant. Mais cela ne m'a jamais dérangé. C'était son choix, après tout."

Le détective sentit qu'il n'en apprenait pas assez. "Mais vous avez eu des problèmes avec elle, des rancœurs ?"

Frédéric sembla déstabilisé, mais répondit avec froideur : "Non. Isabelle avait ses raisons, et moi aussi. Nous avons laissé notre passé derrière nous."

Léon se leva et fit quelques pas dans la pièce. Frédéric, toujours maître de lui-même, cachait quelque chose. Il ne lui suffisait plus de paroles soigneusement mesurées. Il fallait plus.

Chapitre 4 : Le Mauvais Coup d'un Soir

Alors qu'il examinait les papiers d'Isabelle, Léon tomba sur un document particulier : une lettre écrite à la main, mais d'une écriture clairement tremblante, un message qui n'était pas destiné à être vu. Elle décrivait un événement particulier : une nuit où Isabelle avait eu un coup d'un soir avec Frédéric. Ce "mauvais coup" s'était déroulé plusieurs mois avant sa mort, une aventure impulsive que Frédéric avait largement regrettée. Isabelle, pourtant, semblait l'avoir pris très à cœur.

Cela faisait sens maintenant. Isabelle avait laissé entendre que cette nuit avait ravivé des sentiments qu'elle croyait éteints, mais Frédéric, dans une crise de culpabilité, avait tenté de faire comme si cela n'était rien. Pourtant, pour Isabelle, cette rencontre avait été bien plus significative. Frédéric, profondément perturbé par le regret et la honte d'un acte qu'il pensait

oublier, vivait mal la situation. Il ne supportait pas l'idée que cette aventure puisse ressurgir, ce qui expliquait pourquoi il avait voulu la réduire au silence.

La lettre anonyme qu'Isabelle avait reçue quelques jours avant sa mort, qui dénonçait les activités illégales d'Alain et Frédéric dans une société fictive, n'était peut-être pas la seule raison de sa mort. Il semblerait que la menace de voir leur relation passée se dévoiler ait été un facteur clé. Isabelle devait être éliminée avant que le secret ne soit révélé et détruise la vie de Frédéric.

Léon en conclut que la bombe n'était pas seulement un instrument de dissuasion financière, mais aussi une manière de tuer symboliquement l'histoire embarrassante de Frédéric. La violence était l'expression de son besoin désespéré de tout effacer.

Chapitre 5 : Le Coupable Inattendu

Lors de l'interrogatoire final, Léon resta silencieux quelques instants, observant les deux hommes. Puis, d'un ton glacé, il lança : "Frédéric, vous avez orchestré tout cela. Vous avez posé la bombe, n'est-ce pas ?"

Frédéric se leva brusquement, l'angoisse envahissant son visage. "Oui... c'était moi. Isabelle savait tout. Elle allait tout gâcher pour nous, alors... alors je n'ai pas eu d'autre choix."

La confession de Frédéric fit l'effet d'un électrochoc. Alain, le regard figé dans l'horreur, n'avait aucune idée de l'implication de son ami. Il était manipulé depuis le début.

Léon Dupont se tenait dehors, les yeux fixés sur la ville silencieuse, les rues désertes sous la pluie. L'affaire était résolue, mais la vérité, si crue et dure, n'apportait aucune consolation. Frédéric avait manipulé Alain, et Isabelle était morte à cause de secrets bien gardés.

Léon alluma sa pipe, contemplant le ciel gris. La quête de la vérité avait son prix, et ce prix, bien souvent, était celui de la justice implacable. Mais dans ce métier, il n'y avait pas de place pour l'indulgence. La vérité, seule, comptait.

Fin.

L'HÉRITAGE D'ELDRIDGE

L'air était saturé d'une odeur mélangeant humidité et métal. La clameur distante du métro résonnait dans les entrailles de la station. Une lumière clignotait au-dessus des toilettes publiques où quelque chose d'étrange venait de se produire. Un homme émergea dans un tourbillon d'étincelles et de fumées. Drapé dans un manteau long et sombre en laine épaisse, ses coutures renforcées par des plaques de cuir et de métal usé. Ce vêtement à la fois pratique et imposant semblait conçu pour résister aux conditions les plus hostiles. Autour de son cou, une écharpe de laine grossière portait encore des traces de gel incrustés dans ses fibres. Sa posture était droite, presque militaire, mais son regard trahissait une confusion profonde. Chaque bruit, chaque mouvement autour de lui semblait l'ébranler, comme s'il était débordé par un environnement qu'il ne comprenait pas. Son visage était marqué par la rudesse d'épreuves inconnues : pommette saillantes, une peau burinée et des yeux perçants qui capturaient chaque détail de son environnement. Ses yeux d'une teinte glaciale, étaient habillés d'un regard à la fois distant et déterminés, mais maintenant voilés par une lueur d'incompréhension, une barbe courte, parsemée de fils d'argents ajoutant à son apparence d'hommes endurci. Sur ses gants de cuir renforcés de plaques métalliques, on pouvait voir des traces d'usure qui trahissaient leur utilisation intense. Accroché à sa ceinture, un étrange appareil en laiton émettant un faible bourdonnement. La machine ornée de petits engrenages visibles et de tubes de verre scintillants, semblant être un analyseur à des fins inconnues. Une montre à gousset décorée de gravures complexes et d'étranges symboles battait à un rythme irrégulier qu'il consultait fréquemment, comme si le temps était une préoccupation constante.

Je me trouvais sur le quai opposé, attendant une rame qui n'arrivait jamais à l'heure. J'avais pour habitude de reconnaître les visages familiers de cette station, celui-ci était nouveau, celui d'Edward Thane. Mon carnet de notes entre les mains, je scrutais l'étrange scène lorsqu'un autre événement venait attirer mon attention – et celui de l'étranger – une foule bruyante venait de se rassembler sur le quai. Alors que je m'approchais par curiosité, Edward traversa rempli d'inconscience les rails de la station. En arrivant près de cet attroupement, on pouvait y voir un homme étendu sur le sol. Un homme âgé gisait là, le visage figé dans une expression de surprise. Edward qui se fraya un chemin sentit un frisson glacé parcourir son échine lorsqu'il aperçut le visage de l'homme. Il s'arrêta net, ses yeux écarquillés comme s'il avait vu un fantôme. L'air se fit plus lourd autour de nous, saturé de

tension. Le métal froid des rails semblait résonner encore du passage fantôme d'un train imaginaire. Edward Thane restait figé, son regard bleu glacé fixé sur le corps inerte étendu à quelques pas. L'homme à terre — Eldridge, un ingénieur au visage buriné par l'expérience et le doute — était figé dans une posture étrange, comme surpris par une attaque invisible.

— Eldridge... murmura Edward d'une voix rauque, presque brisée.

Je posai une main prudente sur son épaule. Le contact sembla le ramener à la réalité, mais son visage restait marqué par une douleur contenue.

— Vous le connaissez ? demandai-je doucement.

Edward hocha la tête, le regard toujours rivé sur le cadavre.

— Oui, c'était un camarade... quelqu'un qui comptait.

Je fronçai les sourcils. Son manteau épais, son écharpe encore marquée par des cristaux de givre, tout cela était déjà étrange. Mais cette référence vague à leur relation sonnait comme une énigme de plus.

— Que lui est-il arrivé ? demandai-je.

Edward s'agenouilla lentement près du corps, examinant les traits figés de l'ingénieur. Ses doigts gantés frôlèrent le cou du défunt, cherchant des signes de blessure.

— Pas de plaie visible, murmura-t-il. Mais son teint... cette teinte grisâtre et la légère odeur amère...

L'homme se mit soudainement à faire les poches de son camarade défunt – ce que je dois l'avouer est une chose étrange – tout en murmurant avec un ton inquiet avant de s'arrêter et de marmonner de manière audible « Les plans lui ont été volés, le coupable savait notre présence »

Il inspira profondément, puis se redressa brusquement, ses yeux brillant d'une sombre compréhension.

— L'arsenic, dit-il d'une voix dure.

— L'arsenic ? répétai-je, incrédule. Vous êtes sûr ?

Edward hocha la tête avec une assurance glaçante.

— Dans certaines affaires criminelles, l'empoisonnement à l'arsenic est une méthode discrète mais efficace. Les symptômes sont reconnaissables... si on sait quoi chercher.

Il tourna la tête vers moi, son regard perçant comme une lame.

— Vous connaissez bien cet endroit ?

Je fus surpris par la question.

— Oui, je prends souvent ce métro, dis-je simplement.

Il me scruta un instant, comme s'il évaluait mes compétences sans que je comprenne pourquoi.

— Vous avez l'air à l'aise ici, dit-il finalement. Moi, pas vraiment. Si je dois comprendre ce qui se passe, j'aurais besoin de quelqu'un qui connaît ce monde.

La station de métro vibrait doucement sous les passages lointains des rames, mais l'ambiance restait étrangement lourde. Les lieux avaient été bouclés, des barrières jaunes marquant les périmètres interdits aux curieux. Des uniformes s'agitaient partout, prenant des notes, analysant chaque recoin du quai où Eldridge avait été retrouvé mort. L'ingénieur gisait toujours sous une couverture d'urgence, son teint grisâtre confirmant la thèse de l'empoisonnement à l'arsenic.

Edward Thane restait immobile, les mâchoires serrées, ses yeux glacials balayant les lieux avec une intensité presque surnaturelle. Près de lui, je tentais de comprendre pourquoi cet homme singulier — à la fois étranger et familier — semblait si essentiel à cette affaire.

Un inspecteur en uniforme s'approcha, l'air méfiant.

— Monsieur, je ne sais pas qui vous a autorisé à mettre les pieds ici, mais cette scène est sous notre juridiction, grogna-t-il.

Avant qu'Edward ne puisse répondre, une voix tendue éclata dans une radio grésillante accrochée à la ceinture de l'inspecteur :

— On a trouvé ça dans les affaires de la victime. Un dispositif inconnu — des tubes en verre, des engrenages... et ça bourdonne encore.

L'inspecteur blêmit. À cet instant, Edward s'avança avec une autorité froide.

— Vous n'avez aucune idée de ce que vous manipulez, dit-il sèchement. Si ce dispositif fonctionne encore, il pourrait provoquer une explosion ou déclencher une contamination chimique.

L'inspecteur hésita, pris entre son instinct de méfiance et la gravité des paroles de Thane.

— Laissez-moi examiner cet appareil, poursuivit Edward. Cet homme travaillait sur des technologies avancées. Si cet engin est ce que je pense, il pourrait causer des ravages bien au-delà de cette station.

Devant l'urgence de la situation, l'inspecteur finit par hocher la tête.

— Faites vite, mais je vous garde à l'œil, grogna-t-il.

Edward ne perdit pas de temps. Il se dirigea vers une table improvisée où reposait l'étrange appareil. Je le suivis, intrigué par la tension palpable.

L'engin était complexe, une merveille d'ingénierie semblant défier les conventions modernes. Des tubes de verre remplis d'un liquide scintillant pulsaient doucement tandis que de petits engrenages tournaient à un rythme irrégulier.

— C'est un catalyseur énergétique instable, murmura Edward en examinant les composants. Eldridge avait développé ça pour... peu importe. Le fait est qu'il ne devrait pas être ici.

— Pourquoi ? demandai-je.

Edward leva les yeux vers moi, le regard sombre.

— Parce que quelqu'un l'a volé. Et s'il est activé sans précaution, il pourrait provoquer une déflagration chimique majeure.

Un frisson glacé me parcourut l'échine.

— Donc, on n'a pas seulement affaire à un meurtre ?

— Non, répondit Edward avec gravité. On est face à une menace imminente.

Des investigations supplémentaires révélèrent plusieurs suspects présents sur les lieux lors de la mort d'Eldridge :

Paul Jenkins, l'agent de sécurité de la station, d'une quarantaine d'années portant un uniforme froissé et une casquette mal ajustée. Ses mains tremblaient légèrement lorsqu'il parlait. Ses yeux sombres évitaient le contact direct, préférant fixer le sol ou les murs alentours. Lorsqu'interrogé, il bafouillait des réponses confuses sur ses rondes précédentes.

Marianne Delcourt, d'une cinquantaine d'années, elle émanait une aura de confiance froide. Ses cheveux poivre et sel étaient tirés en un chignon impeccable. Elle tenait un sac à main contre elle comme une armure, ses doigts finement manucurés serrant la lanière de cuir.

Ses réponses étaient précises, presque trop parfaites, comme si chaque mot avait été méticuleusement choisi.

Leo Martens, avec ses baskets usées et son sac à dos surchargé, il semblait être au mauvais endroit au mauvais moment. Son visage juvénile était marqué par une nervosité palpable. Lorsqu'il croisait le regard de Thane, il détournait les yeux, mordillant sa lèvre inférieure. Ses mains étaient enfoncées dans ses poches comme pour cacher quelque chose.

L'air de la station était plus lourd qu'auparavant, chargé de tension et d'incertitude. Les uniformes continuaient à circuler autour de la scène de crime, mais Edward Thane ne prêtait plus attention à eux. Il était plongé dans une analyse froide et méthodique de la situation, son regard d'acier balayant chaque détail avec la précision d'un homme habitué à survivre dans un monde hostile.

Paul Jenkins, le gardien de la station, se tenait à l'écart, le regard fuyant. Lorsqu'Edward s'approcha, il se tassa légèrement sur lui-même, serrant les poings comme s'il s'attendait à être frappé.

— Vous étiez là au moment de la découverte du corps, n'est-ce pas ? demanda Edward d'un ton neutre, mais tranchant.

Jenkins acquiesça nerveusement.

— J'ai... j'ai entendu un bruit bizarre, un genre de sifflement, puis un choc. Je suis arrivé et j'ai vu cet homme... Eldridge... par terre. J'ai appelé les secours, c'est tout.

— Et vous n'avez rien touché ? Rien déplacé ?

Jenkins secoua la tête, mais Edward, impassible, posa son regard sur les mains du gardien. Une fine poudre blanche s'y accrochait encore.

— Qu'est-ce que c'est ?

Jenkins blêmit et recula d'un pas.

— Rien ! Juste... de la craie... des marques au sol que je refais parfois...

Edward n'avait pas besoin d'en entendre plus. Un homme nerveux cache toujours quelque chose. Il attrapa le col du gardien et le plaqua doucement contre le mur, son visage impassible.

— Vous avez peur de quoi, Jenkins ?

L'homme ouvrit la bouche, la referma, puis baissa la tête.

— On... on m'a payé pour ne rien voir, murmura-t-il. J'ai juste fermé les yeux sur une rencontre, hier soir. Eldridge parlait avec quelqu'un. Une femme. Mais ce n'est pas moi qui l'ai tué, je le jure !

Edward le relâcha et croisa les bras.

— Une femme ? Vous avez un nom ?

Jenkins secoua la tête.

— Juste... elle était bien habillée. Avec un sac à main en cuir et... elle sentait fort un parfum sucré.

Edward échangea un regard avec le narrateur. Leurs soupçons se tournaient désormais vers une autre suspecte : Marianne Delcourt.

La femme en question, une cinquantaine d'années, une élégance froide et un regard acéré, les attendait déjà lorsque Edward et son compagnon l'approchèrent. Assise sur un banc, elle inspectait ses ongles comme si la situation n'avait aucune importance.

— Messieurs, quelle surprise, lança-t-elle d'un ton posé. Je suppose que vous avez des questions ?

Edward ne perdit pas de temps.

— Vous connaissiez Eldridge.

— Connaître est un bien grand mot. Nous avons des intérêts communs, c'est tout.

— Vous l'avez vu hier soir.

Un léger sourire effleura ses lèvres.

— J'ai des dîners d'affaires tous les soirs, Monsieur Thane.

Edward glissa une main dans la poche de son manteau et en sortit un petit flacon translucide.

— On a trouvé ça dans vos affaires.

Pour la première fois, un éclat d'inquiétude passa dans les yeux de Marianne. Mais elle se ressaisit rapidement.

— Et ?

— Ce n'est pas de l'arsenic, admit Edward. Mais un sédatif puissant. À quoi vous servait-il ?

Elle haussa un sourcil avant de soupirer.

— Très bien. J'ai rencontré Eldridge hier soir. Il travaillait sur un dispositif révolutionnaire. Un prototype. Je voulais m'assurer qu'il ne le vende pas au plus offrant. Ce produit... il était destiné à calmer les esprits. Pas à tuer.

— Alors qui avait intérêt à l'éliminer ?

Elle pencha légèrement la tête.

— Peut-être quelqu'un qui voulait s'assurer qu'il ne puisse plus faire d'affaires du tout.

Edward serra la mâchoire. Toutes les pistes se refermaient peu à peu, mais il manquait encore un élément clé.

C'est en fouillant les affaires d'Eldridge qu'ils trouvèrent une note précieuse. Une mention cryptique parlait d'un passage secret dans la station. Intrigués, ils explorèrent les lieux et tombèrent sur une porte métallique discrète, dissimulée derrière des panneaux d'entretien.

À l'intérieur, un local poussiéreux et oublié. Et sur une étagère, une série de flacons contenant une poudre grisâtre.

Edward s'agenouilla, prit l'un des flacons et l'ouvrit. Il huma brièvement l'odeur âcre et se redressa lentement.

— L'arsenic.

Un bruit dans leur dos les fit se retourner. Leo Martens, le jeune homme au sac à dos trop plein, venait de surgir dans l'embrasure de la porte. Son visage blêmit en voyant Edward et le narrateur.

— Je... je ne voulais pas... Je ne voulais pas qu'il me double !

— Tu as tué Eldridge, dit Edward d'un ton calme mais implacable.

Leo recula, cherchant une échappatoire, mais Edward était déjà sur lui. Il le saisit au col et le projeta contre le mur, son regard glacial ne laissant place à aucune pitié.

— Pourquoi ?

— Il allait vendre le prototype à quelqu'un d'autre ! Je... J'étais censé l'avoir ! Il m'avait promis !

Leo éclata en sanglots, incapable de supporter la pression. L'affaire était bouclée. Leo Martens était bien le meurtrier d'Eldridge.

Tandis que la police emmenait Leo, Edward s'approcha de la table où reposait un étrange dispositif, bardé d'engrenages et de tubes d'énergie lumineuse. Il glissa une main dessus, son expression s'adoucissant légèrement.

L'air était toujours aussi lourd, chargé d'électricité statique, comme si l'univers lui-même retenait son souffle. Edward Thane se tenait au centre de la pièce, son manteau battant légèrement sous un courant d'air inexplicable. Autour de lui, la lumière vacillait, projetant des ombres instables sur les murs décrépis de la station. Son regard glacé balayait une dernière fois l'endroit, mémorisant chaque détail, chaque visage.

Il porta une main gantée à son manteau, effleurant la montre à gousset gravée de symboles complexes. Son tic-tac irrégulier résonnait étrangement, un rappel constant du temps qui s'effiloçait. L'appareil en laiton à sa ceinture vibra, signe que la brèche temporelle était sur le point de s'ouvrir.

Marianne Delcourt, désormais exposée comme la véritable coupable, était maîtrisée par les forces de l'ordre. Elle se débattait, son visage tordu par une rage impuissante. Edward ne lui accorda qu'un bref regard. Son affaire était close.

— Vous partez vraiment ? demandai-je, une pointe d'hésitation dans la voix.

Edward hocha la tête, son expression impénétrable. Il semblait déjà ailleurs, son esprit tourné vers un monde que nous ne pourrions jamais comprendre.

— Ce n'est pas mon époque, répondit-il. Pas mon monde.

Un grésillement strident emplissait l'air à présent, et un tourbillon d'étincelles se forma autour de lui. L'énergie semblait plier l'espace lui-même, distordant brièvement les contours de la réalité. Un frisson parcourut mon échine.

— Merci, ajouta-t-il après un instant. Pour votre aide.

Avant que je puisse répondre, la distorsion l'engloutit. Son manteau sombre fut le dernier élément visible avant que tout ne s'efface dans une explosion lumineuse silencieuse. Puis, le silence retomba sur la station.

L'endroit paraissait plus terne sans lui. Comme si sa présence avait brièvement insufflé une intensité nouvelle à notre monde.

Les policiers continuaient leur travail, Marianne était emmenée, et la vie reprenait son cours.

Mais moi, je restai figé, regardant l'endroit où Edward avait disparu.

Un souffle d'air froid caressa ma peau. Était-ce le vestige de son départ... ou une illusion de mon esprit ?

Peu importe. Il était parti. Et moi, je resterais avec cette histoire qu'aucun rapport officiel ne pourrait jamais vraiment expliquer.

Fin.

Festival du cinéma engagé

Le 1^{er} avril 2025, les élèves de **Première de la spécialité Histoire des Arts ont organisé un Festival du cinéma engagé dans le cadre de la semaine culturelle et artistique.** Les élèves de Seconde 4, Seconde 7, Terminale HIDA et Terminale LLCE Anglais de Mme Granger ont été invités.

Nous avons proposé trois films : *Tomboy* de 9h à 10h30, *Les Héritiers* de 11h à 13h et *Blackkklansman* de 14h à 16h30.

Tomboy est un film de Céline Sciamma, sorti en 2011. Il raconte l'histoire de Laure, qui emménage dans un nouveau quartier avec ses parents et sa sœur, et décide de se faire passer pour un garçon alors même que la rentrée scolaire est dans deux semaines, et que son secret sera révélé.

Les Héritiers est un film de Marie-Castille Mention-Schaar sorti en 2014. Il raconte l'histoire d'une classe de Seconde dans un lycée de banlieue. Nous verrons les élèves se lier les uns aux autres lorsque leur professeure principale les inscrit au Concours National de La Résistance et de la Déportation. Cette classe à problèmes devra s'impliquer et se souder afin de mener à bien ce projet.

Blackkklansman est un film de Spike Lee sorti en 2018. Il raconte l'histoire d'un Afro-américain qui s'infiltré dans le Ku Klux Klan et est inspiré de faits réels.

À la fin de la journée, un vote a été mis en place. *Tomboy* n'a reçu aucun vote. *Les Héritiers* a reçu 19 votes. Des élèves de Seconde 4 ont accepté de donner leur avis et ont dit avoir apprécié ce film car ils se reconnaissaient et appréciaient que la professeure les tire vers le haut.

***Blackkklansman* a gagné ce vote avec 36 votes et est élu le meilleur film du festival !**



Le Comte De Monte-Cristo

Le Comte de Monte-Cristo est un film réalisé par Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte. Il est sorti en 2024.

Résumé du film :

Le film s'ouvre sur une scène où Edmond Dantès, un jeune marin prometteur, revient d'un voyage sur le Pharaon, un navire marchand. Il est sur le point de se fiancer à Mercedes, la femme qu'il aime, et d'obtenir la promotion de capitaine. Cependant, sa vie bascule rapidement lorsqu'il est trahi par plusieurs de ses proches : Fernand, le rival amoureux, Danglars, le jaloux, et Villefort, un procureur ambitieux pour le faire accuser à tort de trahison.

Accusé de soutenir le prétendant au trône Napoléon Bonaparte, Dantès est emprisonné au Château d'If, une prison située sur une île isolée. Durant ses années de captivité, il rencontre un vieil abbé, Faria, qui lui révèle l'existence d'un immense trésor caché sur l'île de Monte-Cristo. L'abbé Faria devient son ami, lui apprenant l'histoire de la trahison et l'art de la réflexion stratégique.

Lorsque l'abbé meurt, Dantès profite de l'occasion pour s'échapper. Après sa fuite, il rejoint l'île de Monte-Cristo, où il récupère le trésor et prend le nom de « Comte de Monte-Cristo ». De retour dans le monde, il déploie sa fortune et son intelligence pour se venger de ceux qui l'ont trahi. Dantès devient un homme fort, dont l'apparence froideur cache des blessures profondes. À

mesure que sa vengeance se met en place, il rencontre de nouveau Mercedes, désormais mariée à Fernand son cousin, et d'autres personnages du passé qui se retrouvent pris dans son plan.

Le film suit alors une dynamique où chaque acte de vengeance est une pièce d'un puzzle moral complexe. Bien que Dantès obtienne satisfaction en détruisant ceux qui l'ont fait souffrir. En fin de compte, il devra choisir entre se laisser engloutir par sa soif de justice ou tendre la main vers la paix intérieure.



Mon avis :

Les acteurs ont fait un super travail dans leurs rôles. On pouvait vraiment sentir leurs émotions, et cela rendait l'histoire encore plus touchante. Il y a beaucoup d'action dans le film, ce qui

fait qu'on ne s'ennuie jamais. Les scènes de combat et les moments de tension sont très bien faits. Les images sont aussi très belles, avec des plans qui montrent bien les détails et l'ambiance. J'ai préféré un personnage en particulier : celui de Dantès. J'ai aimé son évolution tout au long de l'histoire et sa détermination malgré les épreuves qu'il a traversées, il ne perd jamais de vue son objectif.

Distribution :

- Edmond Dantès (Pierre Niney)
- Mercédès Herrera (Anaïs Demoustier)
- Danglars (Patrick Mille)

Gérard de Villefort (Laurent Lafitte)

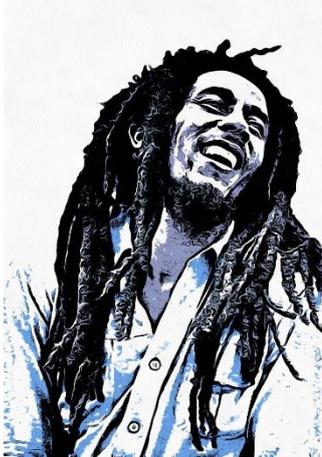
- Albert de Morcerf (Vassili Schneider)
- L'abbé Faria (Pierfrancesco Favino)
- Haydée (Anamaria Vartolomei)
- Andre de Villefort (Julien de Saint Jean)



L.P.

Bob Marley

Bob Marley est principalement connu comme musicien et chanteur. Il a été un pionnier du reggae et a utilisé sa musique pour transmettre des messages de paix, d'amour et de justice sociale.

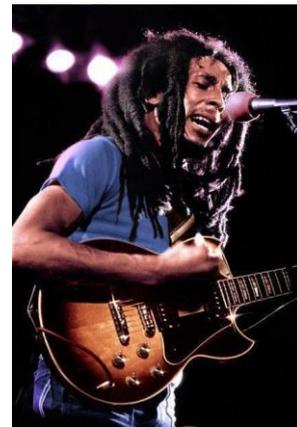


En plus de sa carrière musicale, il était également un défenseur de la culture rastafari. Ses chansons, comme « No woman no cry » et « One love » continuent d'inspirer des générations.

Bob Marley a commencé sa carrière musicale dans les années 1960 en formant le groupe «The wailers » avec quelques amis. Ils ont d'abord joué du ska et du rocksteade, des styles musicaux populaires en Jamaïque. Au fil du temps, ils ont évolué vers le reggae, un genre qui est devenu emblématique de la musique jamaïcaine.

Marley a écrit et enregistré plusieurs chansons qui ont rencontré un certain succès mais c'est avec l'album « Catch a fire » en 1973 que sa carrière a réellement décollé à l'international. Son style unique,

ses paroles engagées et sa capacité à toucher des thèmes universels ont rapidement gagné un large public. Grâce à sa passion pour la musique et son engagement envers des causes sociales, il est devenu l'un des artistes les plus influents de son époque.



Bob Marley est décédé le 11 mai 1981 à l'âge de 36 ans des suites d'un mélanome malin (une forme agressive de cancer de la peau). La maladie a commencé sous la forme d'une lésion sous un ongle de son orteil droit en 1977. Marley a refusé de subir une amputation complète de l'orteil en raison de ses convictions religieuses rastafariennes qui considèrent le corps comme sacré. Le cancer s'est finalement propagé à d'autres parties de son corps, notamment son cerveau ses poumons et son foie ce qui a entraîné sa mort à l'hôpital de Miami.

Mariam, Elif, Dalilat

"Les Incontournables de New York : 5 Activités à Ne Pas Manquer"

New York est l'une des villes les plus célèbres au monde. Située au États-Unis, elle est connue pour ses immenses gratte-ciel comme l'Empire State Building, la Statue de la Liberté, et ses quartiers emblématiques comme Manhattan, Brooklyn ou Harlem. New York est aussi appelée « Big Apple ». L'un des endroits les plus populaires de New York est Times Square. C'est un carrefour animé situé à Manhattan.

Voici quelques activités à faire quand on va à New York :

- **Visiter Times Square**

À Times Square, vous pouvez admirer les écrans géants, assister à un spectacle de Broadway, faire du shopping dans les grands centres commerciaux comme Macy's Herald Square, The Shop at Columbus Circle, Westfield World Trade Center, Brookfield Place, Soho et the Oculus.

- **Monter au sommet de l'Empire States Building**

Monter à l'Empire State Building est une activité incontournable à New York.

- **Se balader sur le Brooklyn Bridge**

Traversez ce pont historique à pied ou à vélo pour avoir une vue imprenable sur Manhattan et Brooklyn.



Empire States Building, [Go City](#)

- **New York en hélicoptère**

Survoler New York en hélicoptère, à privilégier entre 14 et 15h, le prix par personne commence à partir de 230€.

- **Billets pour le zoo de Central Park.**

Avec ce billet, vous aurez accès au zoo principal et au Tisch. Vous pourrez rencontrer de nombreuses espèces animales et aussi des espèces menacées.

Naila et Imane

Los Angeles

Présentation de la ville

Los Angeles est une ville des États-Unis située à 11h30 de Paris, la capitale de la France. Sa population est de 3 998 747 habitants.



ou-et-quand.net

Los Angeles est une ville olympique qui a accueilli les Jeux Olympiques d'été à deux reprises en 1932 et 1984, et les accueillera à nouveau en 2028. Elle est mondialement connue pour son activité culturelle, notamment grâce à l'industrie cinématographique à Hollywood. Elle a le statut de la ville région mondiale (World city région). Los Angeles est souvent surnommée « LA » ou « la cite des anges ». C'est une ville où les plages paradisiaques côtoient les gratte-ciel. Que ce soit pour le cinéma, la musique, ou simplement pour ce style de vie unique, Los Angeles est et reste une destination incontournable sur la scène mondiale. À Los Angeles nous pouvons visiter la jetée de santa Monica, faire un tour au Getty center, se promener à Santa Monica, visiter l'aquarium of the

Pacific et nous pouvons aussi survoler la ville en hélicoptère).

Los Angeles est une ville magnifique à visiter en famille ou entre amies.

Bien que la ville ait subi un incendie, certains endroits n'ont pas été touchés comme Hollywood.

Sur plus de 3 millions d'habitants, il y a eu seulement 25 morts et des dizaines de blessés.



Nous pensons que l'incendie a détruit une grande partie de cette superbe ville. Plus tard nous pourrons y aller mais elle ne sera plus comme avant. En plus de cela, la ville est très touristique.

Louane, Faty et Louna

L'impact de l'Homme sur la biologie marine

Les Hommes ont de plus en plus d'impact négatif sur les écosystèmes marins

L'impact de la pollution :

Les dernières études ont relevé qu'environ 700 espèces marines, dont certaines sont en voie de disparition (tortue caouanne, tortue luth, baleine à bec de Sowerby,...), sont touchées par la pollution chimique.

80% de la pollution de la mer provient de l'Homme. Cela impacte aussi les écosystèmes dans l'ensemble. Les animaux se bloquent dans les plus gros déchets et les plus petits déchets sont confondus avec de la nourriture ce qui provoque des intoxications alimentaires.

En rejetant dans l'eau marine toutes les eaux usées, les ruisseaux sont pollués par l'Homme, cela rend malades les coraux, provoque de. Les hydrocarbures, les engrais, crèmes solaires et restes de médicaments provoquent des défauts de développement, des pertes de défenses naturelles et une baisse de la fertilité chez les animaux aquatiques

L'impact de la pêche :

Par an, 4, 9 millions de km² seraient raclés par les chaluts, donc 1,3% de la surface océanique. Les conséquences de la pêche au chalut sont non-négligeables.

Cela détruit les habitats naturels et arrache les organismes posés sur le fond, sans distinction d'espèces. Cela provoque de nombreuses disparitions d'espèces marines, ce qui génère un bouleversement des écosystèmes et des chaînes alimentaires.

L'impact du réchauffement climatique :

Cela modifie les écosystèmes marins. Une hausse de réchauffement de 1,5°C menace de détruire 70 % à 90 % des récifs coralliens, et une hausse de 2°C cela provoquerait la disparition totale des récifs ! Il n'y aurait aucun retour en arrière possible ! Cela impacte l'élévation du niveau de la mer dû à la fonte d'une partie des glaces continentales, ce qui participe à 50 % de l'élévation actuelle et les 50 % restant est la dilatation thermique de l'eau des océans. Le réchauffement climatique impacte l'acidification de la mer, ce qui affecte les coraux.



Mrmondialisation.org



Ail-eyguieres.org



Futura-sciences.com



Consoglobe.com

Connaissez-vous le vortex de déchets ?

Un tourbillon géant de déchets, créé par nous les humains.

Le vortex de déchets est situé entre le Japon et les États-Unis, sur une surface d'environ 1,6 million km², ce qui fait à peu près trois fois la France. Le vortex de déchets aussi appelé "Soupe de déchets" est une zone maritime qui rassemble une quantité importante de déchets d'origine humaine. On pense qu'il se fabrique depuis 1950. 280 millions de tonnes de plastique sont produites dans le monde chaque année et on estime qu'un dixième d'entre elles finit dans les océans. Il a été découvert en 1997 par l'océanographe Charles J. Moore, et ne cesse de grandir à cause des courants marins.



Nationalgeographique.fr

Ceci est dû au mauvais traitement des déchets sur terre, des pêcheurs qui laissent leurs outils (cages, filets, paniers). Nous achetons toujours plus, plus vite, sans réfléchir ce qui crée plus

de déchets pour plus tard. La pollution dans l'Océan Pacifique a été multipliée par 100 ces 40 dernières années. Ceci provoque de nombreuses espèces en voie de disparition ou alors déjà disparues.

Que faire pour réagir ?

Il faut limiter ses achats, apprendre à recycler, apprendre à respecter nos villes, les endroits où nous vivons et mettre nos déchets dans des poubelles. **1.5 millions d'animaux** par an sont victimes de nos pollutions, au moins 1 milliard de tortues marines meurent tous les ans/ 240 espèces animales avalent les pollutions à leur insu.



Wikipedia.org

Zoé

Le CVL du lycée Claude Monet : une nouvelle ère portée par la détermination de ses membres

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL) du lycée Claude Monet, au Havre, traversait une période de grande difficulté. Depuis le début de l'année scolaire, son manque d'organisation et l'investissement insuffisant de ses membres avaient largement entravé son efficacité. L'absence d'une structure interne claire, combinée à un engagement parfois motivé par des raisons opportunistes, avait contribué à fragiliser cette instance essentielle à la vie lycéenne.

Mais mardi 21 janvier, une poignée d'élus motivés a décidé de prendre les choses en main en organisant une réunion en salle 6. Ce rendez-vous, qui aurait pu rester anecdotique, a marqué un tournant décisif pour le CVL.

Une réunion clé, riche en discussions constructives

Malgré l'absence notable d'une grande partie des membres, la réunion a été d'une productivité exemplaire. Ironiquement, cette faible participation s'est révélée bénéfique : seuls les élèves véritablement investis étaient présents, créant un environnement propice aux débats constructifs et à la prise de décisions importantes. Cette rencontre a permis d'exposer les lacunes de l'organisation actuelle tout en imaginant des solutions pour y remédier.

Une structure interne enfin définie

L'une des premières décisions prises lors de cette réunion a été d'instaurer une structure interne claire et fonctionnelle,

un pilier essentiel pour garantir l'efficacité du CVL.

- **Célestin Delalandre** a été élu président, chargé de diriger les réunions et de représenter officiellement le CVL.
- Deux vice-présidents, **BOUVIER Téo** et **Gaëtan Videcoq**, ont été désignés pour seconder le président et coordonner les projets.
- Une secrétaire a également été nommée, avec pour mission de consigner par écrit toutes les décisions, les discussions et les projets du CVL. Cette traçabilité permettra un suivi rigoureux et évitera que les idées soient oubliées ou mal comprises.

Un nouveau canal de communication : le mail officiel

Pour renforcer le lien avec les élèves, le CVL s'est doté d'une adresse mail officielle : **cvl.monetlehavre@gmail.com**. Ce nouvel outil permettra à tous les lycéens de soumettre leurs idées, de poser des questions ou de proposer des projets. Cet espace d'échange direct vise à redynamiser la communication entre les élèves et leurs représentants.

Des projets ambitieux et concrets

La réunion a également été l'occasion de poser les bases d'une série de projets destinés à redonner vie au CVL et à mieux répondre aux attentes des élèves. Parmi les propositions adoptées :

- La création **d'un espace d'affichage** dédié aux actualités du CVL pour informer régulièrement les élèves des actions en cours.
- La conception de **nouvelles affiches promotionnelles**, imaginées pour donner une identité visuelle moderne et dynamique au CVL.
- **Des interventions en classe en début d'année**, visant à présenter le CVL et à encourager les élèves à s'impliquer davantage.
- **L'organisation d'un bal de fin d'année**, événement festif attendu par de nombreux élèves.
- **Des concours d'éloquence et d'écriture**, valorisant les talents et la créativité des lycéens.
- **Un meilleur approvisionnement du distributeur de produits hygiéniques féminins**, pour répondre de manière adéquate aux besoins des élèves.

(Précisions que ces initiatives ont été discutés et pas encore mises en place)

Les limites du rôle du CVL

Malgré cet élan positif, certaines propositions ont été rejetées car elles ne relevaient pas des compétences du CVL. C'est notamment le cas de la remise en place de bus réservés pour les élèves, un sujet nécessitant l'intervention d'autres acteurs.

Une identité renouvelée pour le CVL

À l'issue de cette réunion, le CVL ne s'est pas seulement doté d'une structure et d'un plan d'action. Il a également gagné une nouvelle identité. Des affiches repensées ont été conçues pour refléter cette transformation et promouvoir les valeurs du CVL auprès de tous les lycéens. Ces éléments visuels, combinés à la

communication renforcée, visent à donner une image dynamique et attrayante du CVL.

Un espoir pour l'avenir

Grâce à l'initiative et à la détermination de quelques élus, le CVL du lycée Claude Monet a pris un nouveau départ. Cette réunion historique a permis de redonner du souffle à cette instance essentielle de la vie lycéenne. Avec une organisation renforcée, des projets concrets et une communication améliorée, le CVL est prêt à relever les défis à venir et à jouer pleinement son rôle dans la dynamisation de la vie au lycée.

L'avenir du CVL est entre les mains de ses membres et des élèves qu'il représente. Il ne tient qu'à eux de faire vivre cette institution et de bâtir, ensemble, un lycée à leur image.

Examens 2025

1. Baccalauréat général et technologique

Les épreuves de philosophie sont fixées le **lundi 16 juin 2025 matin**.

Les épreuves écrites de spécialités sont fixées les **mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 juin 2025**

Les dates de l'épreuve du Grand oral sont à l'initiative des académies à compter du **lundi 23 juin et au plus tard le mercredi 2 juillet 2025**, afin de tenir compte des ressources et de l'organisation de chaque académie.

Les épreuves écrites anticipées de français, qu'elles soient passées au titre de la session 2025 ou par anticipation au titre de la session 2026, auront lieu le **vendredi 13 juin 2025 matin**.

Les dates de l'épreuve orale de français sont à l'initiative des académies à compter du **lundi 23 juin et au plus tard le vendredi 4 juillet 2025**, afin de tenir compte des ressources et de l'organisation de chaque académie

2. Baccalauréat professionnel

Les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées du **lundi 12 au vendredi 16 mai, du lundi 19 au mercredi 21 mai 2025 et le jeudi 26 juin 2025**.
Oral de Projet le **vendredi 27 juin 2025**.

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE PARCOURSUP

- **18 décembre 2024** : ouverture de la carte des formations Parcoursup 2025
- **15 janvier 2025** : début des inscriptions et de la formulation des vœux sur Parcoursup
- **13 mars 2025** : dernier jour pour formuler ses vœux
- **2 avril 2025** : dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
- **2 juin 2025** : début de la phase principale d'admission (réponses des formations)
- **Du 6 au 10 juin 2025** : classement des vœux en attente
- **11 juin 2025** : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux)
À noter : **Les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus** pour permettre aux lycéens de **se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat** (16 au 19 juin pour les voies générale et technologique ; 26 juin pour la voie professionnelle).
- **10 juillet 2025** : fin de la phase principale d'admission
- **11 septembre 2025** : fin de la phase complémentaire

[En savoir plus sur Parcoursup.gouv.fr](https://www.parcoursup.gouv.fr)